

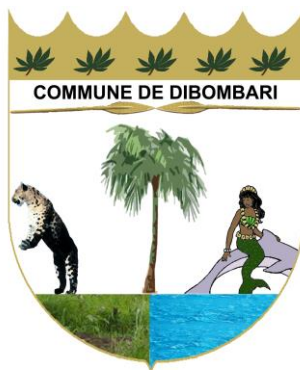
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DU MOUNGO

COMMUNE DE DIBOMBARI



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

LITTORAL REGION

MOUNGO DIVISION

DIBOMBARI COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI



Mai 2018

Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisée par : Programme d'Appui Aux Actions Rurales de Développement Industriel et Commercial (PAARDIC)



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	4
LISTE DES FIGURES ET CARTES	5
PREFACE.....	7
RESUME EXECUTIF.....	9
ABSTRACT	12
INTRODUCTION.....	15
CHAPITRE I :	18
Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local.....	18
au Cameroun.....	18
I.1. LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN	19
I.1.1. Les bases constitutionnelles de la décentralisation au Cameroun.	19
I.1.2. Les lois comme fondement de la décentralisation au Cameroun.....	20
I.1.3. Les fondements règlementaires de la décentralisation au Cameroun	20
I.2 Promotion du développement local	20
I-3 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	24
I.3.1. Localisation de la Commune	24
I.3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE	26
I.3.3. MILIEU humain	29
CHAPITRE II :	31
Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune de DIBOMBARI	31
II.1 Contexte de l'étude	32
II.2 Objectif et Méthodologie du CCAP	33
II.2.1 Objectifs.....	33
II.2.2 Méthodologie du CCAP	34
II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données	34
II.3.1 Tirage de l'échantillon	34
II.3.1.1 Champ de l'enquête et population cible	34
II.3.1.2 Taille de l'échantillon des ménages, nombre de ZD et nombre de ménages par ZD	35
II.3.1.3 Tirage de l'échantillon des ZD et des ménages.....	35
II.3.2 Cartographie.....	36
II.3.3 Sensibilisation des ménages	36
II.3.4 Collecte des données	37
II.4. Méthodologie de mesure des indicateurs de perception.....	38
CHAPITRE III :	39
PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES	39
III.1 Présentation de la population enquêtée	40
III.2 Secteur de l'eau potable.....	41
III.3 Secteur de la santé	46
III.4 Secteur de l'éducation.....	52
III.5 Services communaux	58
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	62
CHAPITRE IV :	64
Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune de DIBOMBARI	64
ANNEXESS	71

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	Collège d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CRC	Cellule Régionale de Coordination
CSI	Centre de Santé Intégré
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DDADER	Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural
DAEPIA	Délégation d'Arrondissement de l'Elevage la Pêche et les Industries Animales
DEUC	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC	Diagnostic Institutionnel Communal
DPNV	Diagnostic Participatif Niveau Village
EC-ECAM4	Enquête Complémentaire de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ENEO	Energy of Cameroon
FCFA	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique
INS	Institut National de la Statistique
Km²	Kilomètre carré
MINEDUB	Ministère de l'Education de base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAARDIC	Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et Commercial
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNDP-LT	Programme National de Développement Participatif-Littoral
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraies
TP	Travaux Publics
ZD	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Séquencement des activités.....	34
Tableau 2: Répartition des ménages à enquêter par zone de dénombrement.....	36
Tableau 3 : Caractéristiques des répondants.....	40
Tableau 4: Caractéristiques des chefs de ménage.....	40
Tableau 5 Disponibilité et utilisation des services de l'eau	41
Tableau 6: Principale source publique d'approvisionnement en eau des ménages	41
Tableau 7: Coût d'accès aux services de l'eau potable.....	42
Tableau 8: Conditions d'accès aux services de l'eau potable	43
Tableau 9: Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois.....	43
Tableau 10: Non-satisfaction des ménages en approvisionnement en eau et ses raisons	45
Tableau 11: Attentes des ménages par rapport à la source d'approvisionnement en eau.....	46
Tableau 12: Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre.....	47
Tableau 13: Caractéristiques des formations sanitaires de proximité.....	49
Tableau 14: Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées	50
Tableau 15: Attentes des ménages en matière de services de santé.....	51
Tableau 16: Evolution des effectifs dans l'enseignement de base dans la Commune de Dibombari	52
Tableau 17: Distance et le temps mis pour se rendre à pied dans un établissement scolaire, selon le cycle d'enseignement	54
Tableau 18: Quelques caractéristiques des établissements scolaires, selon le cycle d'enseignement	55
Tableau 19: Nombre moyen d'élèves par classe et assiduité des enseignants, selon le cycle d'enseignement	55
Tableau 20: Responsables des réparations des salles de classe, selon le cycle d'enseignement	57
Tableau 21: Raisons de l'insatisfaction des ménages des services de l'éducation	57
Tableau 22: Attentes des ménages pour les services de l'éducation	58
Tableau 23: Informations sur les actions de la Commune/Implication des ménages	60
Tableau 24: Insatisfaction de certains ménages vis à vis de la Commune.....	60
Tableau 25 Attentes des ménages	61
Tableau 26 : Synthèse des résultats.....	65
Tableau 27 : Plan d'action	66
Tableau 28: PROGRAMME DE DISSEMINATION ET DE PRESENTATION DU PLAN D'ACTION	70

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: courbe d'évolution de la hauteur des eaux de pluie en mm3	26
Graphique 2: Perception des ménages sur la qualité de l'eau potable	42
Graphique 3: Responsable de la remise en service du point d'eau	44
Graphique 4: Expression des besoins en matière d'approvisionnement en eau.....	45
Graphique 5: Préférences des ménages en formations sanitaires et autres lieux de soins	48
Graphique 6: Responsable de la formation sanitaire utilisée par au moins un membre du ménage	48
Graphique 7: Nombre de lits trouvés dans les salles d'hospitalisation.....	49
Graphique 8: Raisons d'insatisfaction des services de santé de la localité	50
Graphique 9: Evolution des ratios d'encadrement dans l'enseignement de base	53
Graphique 10: Proportion des ménages dont le village dispose d'un cycle d'enseignement.....	53
Graphique 11: Proportion des ménages dont les enfants fréquentent un établissement à cycle complet ...	55
Graphique 12: Répartition des ménages selon la perception qu'ils ont des coûts de l'éducation.....	56
Graphique 13: Type de prestation sollicité à la Commune de Dibombari au cours des 12 derniers mois..	59

LISTE DES FIGURES ET CARTES

Figure 1: Carte de Localisation de la Commune de Dibombari (PCD Dibombari 2012)	25
Figure 2 : Ressources naturelles.(PCD Dibombari 2012)	28

PREFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une action des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) apprécier l'action publique ou à amener les acteurs publics à rendre compte aux populations ; (ii) apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction de nouveaux besoins identifiés ; (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et (v) pourrait être un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport permettront d'avoir un aperçu du niveau de satisfaction ou de non-satisfaction d'un échantillon représentatif de 320 ménages de la Commune de Dibombari, tirés aléatoirement du fichier EC-ECAM4 par l'Institut National de la Statistique (INS) dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Les analyses des données obtenues pour les secteurs sus-cités ainsi que la synthèse des résultats, montrent que des efforts restent à faire pour améliorer le niveau de perception, par les populations des actions entreprises par les services publics.

La vision que j'ai de la commune de Dibombari, est qu'au fil du temps le plan d'action arrêté au terme de cet exercice et reposant sur les attentes exprimées par les populations soit effectivement mis en oeuvre au plaisir des populations de notre belle localité.





RESUME EXECUTIF

L'effectivité de la participation des populations dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions publiques de développement est plus que jamais au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions et qualité de vie des populations dans les pays en voie de développement en général et au Cameroun en particulier.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP), bras séculier de l'Etat dans la noble mission d'impliquer les populations dans la mise en œuvre d'actions de développement de leur territoire, s'est doté dans sa troisième phase d'un Programme qui permettra aux populations à la base de donner leur avis sur leur degré de satisfaction concernant l'accès aux services sociaux de base. C'est dans cette dynamique que le PNDP a mis en œuvre l'opération de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dénommée ScoreCard, qui n'est que la matérialisation du principe de redevabilité des gouvernants vis-à-vis des gouvernés.

Il est l'expression de toute action formelle ou informelle de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC), visant à contrôler l'action publique ou à amener les acteurs au développement à rendre compte aux citoyens ; apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés ; réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés, compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et être un outil d'aide à la décision.

Dans le cadre de cette étude, l'opération a pour objectif de recueillir des informations sur le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec les services fournis dans certains secteurs sociaux de base (eau potable, santé, éducation et services communaux). Il s'est agi de mener une enquête de perception auprès des ménages, de produire un rapport d'enquête, d'élaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées et de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation desdites actions.

En effet, au cours de sa deuxième phase de mise en œuvre et ce dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans dix communes pilotes dont une dans chaque région du Cameroun le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, l'éducation et le service communal et d'autre part, sur la dissémination des résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la

qualité des services communaux. Tenant compte des leçons tirées de cette expérience pilote, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, il a été retenu, dans la phase III du Programme, de réaliser dans 160 communes une enquête auprès des ménages pour permettre aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics. Pour s'assurer de la fiabilité des résultats de cette enquête, le PNDP s'est appuyé sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques et aussi réalisé le traitement de données collectées sur le terrain.

Les résultats de cette enquête pour la commune de Dibombari se résument dans la satisfaction des ménages enquêtés en termes d'accès et de qualité des services ci-dessus cités.

- Pour le secteur de l'eau : 91,1% des ménages de la commune sont satisfaits parce qu'ils ont à leur disposition une eau potable et disponible ;
- Pour le secteur santé, 89,9% des ménages de la commune sont satisfaits de l'offre en services sanitaires ces 12 derniers mois. 59,8% des ménages apprécient le bon accueil et la présence régulière du personnel sanitaire ;
- Pour le secteur de l'éducation, l'appréciation des ménages varie en fonction du sous-secteur. Dans le sous-secteur de l'éducation de base et pour « école maternelle », 80,3% des ménages sont satisfaits, 67% dans le primaire et 59,6% dans le sous secteur de l'enseignement secondaire. Les motifs de leur satisfaction se résument au travers de la disponibilité du personnel et de la qualité des résultats obtenus ;
- S'agissant des services communaux de la commune de Dibombari 84% de ménages ont eu à solliciter un service à la commune et estiment que l'accueil y est satisfaisant. 39,4% des ménages de la commune sont satisfait du temps relativement court, mis pour l'obtention d'un service sollicité.

Dans une perspective d'amélioration du niveau de satisfaction des services fournis, la Mairie de Dibombari devrait s'appesantir sur l'identification d'une stratégie d'entretien des infrastructures existantes. S'agissant des services communaux, il semble judicieux pour la Mairie de mettre en place des mécanismes visant à améliorer le niveau de perception des populations, quant à leur participation effective dans la mise en oeuvre de l'action publique.



ABSTRACT

The effectiveness of people's participation in the designing, implementation and monitoring-evaluation of public development actions is more than ever at the center of strategies to fight against poverty, improve the living conditions and life quality of populations in developing countries in general and particularly in Cameroon.

The National Community-driven Development Program (PNDP), secular arm of the State in the noble mission to involve the populations in the implementation of actions of development of their territory, was endowed in its third phase with a program that will enable local populations to give their opinion on their level of satisfaction with regards to the access to basic social services. In line with this, the PNDP has implemented the Citizen Control operation of Public Action named ScoreCard, which is the materialization of the principle of accountability of authorities on the population.

This principle is the expression of any formal or informal action by citizens or Civil Society Organizations (CSOs) aiming at controlling public action or compelling actors of development to report to citizens, assessing the relevance of the projects and the means allocated to them, redirecting the development axes according to the new needs identified, completing the public control mechanisms (administrative, jurisdictional, parliamentary) and being a tool for decision-making.

Within the framework of this study, the operation aims at collecting information on the level of the satisfaction of households related to services provided in some basic social sectors (portable water, the health, education and communal services). This will involve conducting a household-opinion survey, producing a survey report, developing a strategic plan for the implementation of programmed actions and putting in place a monitoring and evaluation system for the said actions.

Indeed, during its second phase of implementation and within the framework of its mission, the PNDP has experienced the mechanism of Citizen Control of Public Action in ten pilot councils, including one in each region of Cameroon. It was based on the one hand, on the household-survey operation to capture people's perception on the provision of drinkable water, health services, education and community services by public services, while on the other hand, the dissemination of results in order to make significant changes in the quality of community services. Taking into

account the lessons learned from this pilot experience, the PNDP deemed it necessary to gradually extend it to all communities. Also, in Phase III of the Program, it was decided to carry out a household survey in 160 communities to enable the population assess the supply of public services. To ensure the reliability of the results of this survey, the PNDP relied on the technical expertise of the INS, which planned the survey, according to scientific and methodological basis and also carried out the processing of data collected on the field.

The results of this survey for the community of Dibombari can be summarized in the satisfaction of the households in terms of access and quality to the services mentioned below.

- In the sector of water: 91,1% of the households are satisfied because they have very good quality water available throughout the year;
- In the sector of Health, 89,9% of the households are satisfied with the supply of health services. 59,8% of households appreciate the good reception;
- In the education sector, household valuation varies by sub-sector. In the sub-sector of basic education and "kindergarten", 80.3% of households are satisfied, for "primary school" 67% of households are satisfied with the regularity of teachers and in the education sub-sector Secondary 59.6% of the households surveyed are satisfied with the availability of teachers and the quality of the results obtained;
- With regards to municipal governance in the community of Dibombari, some services are, by their nature, rare events for the same household. The response time is globally considered satisfactory (nearly 40%).

To better the level of satisfaction of the services provided, the Dibombari community should dwell on identifying a strategy for the maintenance of existing infrastructures. With regards to governance, setting up mechanisms for the effective participation of populations in the implementation of public action would be proper for the Dibombari community.

INTRODUCTION

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en partenariat avec les communes mène des actions qui concourent non seulement à l'amélioration des conditions et qualité de vie des populations mais aussi à l'implication de ces dernières dans la conception, la mise en œuvre ainsi que le suivi-évaluation de l'action publique.

La mise sur pied du CCAP par le PNDP et ses Partenaires Techniques et Financiers est illustrative à plus d'un titre. Primo, parce qu'elle concilie la question de la qualité du service public et celle de la participation du citoyen à la gestion des biens publics et secundo, parce qu'elle se propose de mettre en place des mécanismes capables d'apporter des réponses adaptées aux manquements aussi divers que variés, qui entravent aussi bien la qualité du service public que l'implication ou la participation du citoyen.

A l'observation, il se trouve que le service public dans son exécution, suscite des interrogations liées à sa qualité, et au respect du sacro-saint principe de redevabilité. Pour y apporter des réponses efficaces et efficientes, une kyrielle de propositions se recrutant de la gouvernance locale, de la réforme des finances publiques ou encore de la programmation budgétaire fusent. Pour ce qui est de la gouvernance locale, la nécessité de la maturation du processus de la décentralisation et sa mise en place effective se concrétise au niveau national.

Au niveau local, le renforcement des capacités des acteurs en matière de développement participatif, intégré et durable devient progressivement une réalité, de même que les mécanismes de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. S'agissant de la réforme des finances publiques et la programmation budgétaire, l'Etat met de plus en plus l'accent à l'effectif transfert des ressources tant humaines que financières au niveau communal.

Au niveau communal, la transparence sur cette question, est plus que jamais de mise à travers l'implémentation des stratégies de mobilisation et de sécurisation des recettes ainsi que la promotion d'un travail décent pour la ressource humaine.

Ainsi, l'opérationnalisation du CCAP lancé dans certaines communes et particulièrement à Dibombari, trouve toute sa raison d'être. Ceci dans la mesure où il se propose (i) d'apprécier la qualité de l'action du service public, notamment dans les secteurs de l'eau, la santé, l'éducation et de la gouvernance locale et (ii) de proposer des solutions aux problèmes qui freinent le bon déroulement de l'action publique dans la commune.

Le présent rapport est structuré en quatre chapitres :

- Chapitre I : Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun.
- Chapitre II : Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Dibombari.
- Chapitre III : Principaux résultats et améliorations suggérées.
- Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Dibombari.

CHAPITRE I :

Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun

Le cadre législatif et réglementaire de la décentralisation et du développement local au Cameroun se scrute à travers un ordonnancement des textes juridiques, partant de la Constitution jusqu'au décret en passant par les lois ainsi que de la disposition des institutions en charge du développement local. Pour présentation expressive de ce chapitre, il semble méthodologiquement contraignant, de mettre en exergue d'une part les lois et règlements de la République en la matière (I-1) et d'autre part, les mécanismes de promotion de développement local tant au niveau national que local (I-2).

I.1. LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

Il s'agit ici de présenter de façon ordonnancée les bases constitutionnelles, juridiques et réglementaires de la décentralisation au Cameroun.

I.1.1. LES BASES CONSTITUTIONNELLES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN.

La loi N°96/06 du 18 Janvier 1996 portant modification de la constitution de 1972 a fait de la décentralisation la pierre angulaire non seulement de l'expression de l'Etat de droit au Cameroun, mais également de la promotion du développement local. L'alinéa 2 de l'article premier du titre premier, « *De l'Etat Et de La Souveraineté* » conditionne la forme de l'Etat à l'instauration de la pratique de la décentralisation comme modèle de gouvernance. On peut y lire « la République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé ». Le titre X, *Des Collectivités Locales* consacre huit (08) articles (de l'article 55 à l'article 62) pour encadrer la pratique de la décentralisation. Il se manifeste là, de la part du constituant camerounais, une réelle volonté de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des acteurs à part entière de la construction et de la consolidation des idéaux de paix, de l'intégration nationale, de promotion de la démocratie et du développement local. On peut y lire en l'article 55, alinéa 2 « les Collectivités Territoriales Décentralisées sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. Elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi. Les conseils des collectivités territoriales décentralisées ont pour missions de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif des collectivités ». Ceci illustre à suffisance que la

décentralisation camerounaise a en amont une base constitutionnelle conséquente. Qu'en est-il de la loi.

I.1.2. LES LOIS COMME FONDEMENT DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

La constitution dans son titre XII, *Des Dispositions Transitoires et Finales* annonce la mise en place progressive des institutions constitutionnellement établies. C'est dans ce sillage que le législateur camerounais, va se pencher dans l'opérationnalisation de la décentralisation. Les lois dites de la décentralisation du 22 juillet 2004, consacrent ainsi la pratique de cette forme nouvelle de gouvernance. La loi N°2004/017 d'Orientation de la Décentralisation vient fixer les règles générales applicables en matière de la décentralisation territoriale, tel que le chapitre premier du titre premier l'énonce. Dans l'ensemble on y trouve la définition d'un cadre d'action, la description des acteurs et leurs missions. La loi N°2004/018 portant sur les Communes et celle N°2004/019 portant sur les Régions ont apporté une plus-value significative dans la définition des missions des acteurs ainsi que dans les mécanismes d'actions de ces derniers.

Si les lois donnent fondamentalement une base à la décentralisation au Cameroun, la réglementation participe également à la concrétisation de la pratique de la décentralisation et par conséquent constitue un fondement non négligeable de celle-ci.

I.1.3. LES FONDEMENTS RÉGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

On y retrouve une kyrielle de mécanismes d'actions, dont les plus fréquents se recrutent dans les décrets, les arrêtés et les ordonnances. En général, ces instruments participent de la rationalisation du fonctionnement des acteurs interpellés de près ou de loin, par la décentralisation. On peut y observer : les orientations dans le transfert des compétences, dans la gestion des ressources communales et dans la gestion des relations. En somme, on assiste à un ensemble de mécanismes portés par le pouvoir exécutif, dans le souci d'harmoniser un environnement de plus en plus concurrentiel, afin de rester cohérent avec les engagements de l'Etat vis-à-vis de lui-même et des autres acteurs tant nationaux qu'internationaux.

I.2 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

a. Concept de l'économie locale

Le développement local peut être compris comme un processus de création (production), de rétention (appropriation), et de redistribution (partage équitable) des richesses sur le territoire.

Le concept de développement local naît de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire (logique d'Etat) mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques (logiques du marché) ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire). Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps et les acteurs). Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental par la participation active, individuelle et collective de l'ensemble des citoyens. Processus dynamique et incertain plutôt que réalité figée, le développement local est ainsi à la fois un problème de consolidation territoriale et de coordination entre les différents acteurs, qui interpelle les contextes institutionnels locaux. Par ailleurs, cette notion comporte une dimension endogène qui insiste sur la mobilisation et la valorisation productive des ressources, des énergies, des forces sur un espace (ou un « territoire ») sans que ce dernier ne désigne *a priori* une aire donnée, aux délimitations physiques précises, fixes et aisément repérables. Il est essentiel de souligner que ce qui peut être « local » ici est régional, voire national ailleurs.

b. Liens entre développement local et décentralisation

Selon l'art. 2, al. 2, de la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

Ainsi, en transférant les compétences et les ressources, la décentralisation peut promouvoir la démocratie locale et la bonne gouvernance et contribuer de manière durable au bien-être des populations locales.

Cependant, de nombreux facteurs liés au partage du pouvoir peuvent empêcher l'implémentation efficace du développement local. Au nombre de ces facteurs, nous pouvons citer:

- Une coopération difficile entre l'État et les collectivités locales qui peut freiner toute dynamique d'actions communes. On peut citer, à cet effet, la lourdeur du cadre unitaire et la fragmentation territoriale qui ont tendance à induire des interventions moins complémentaires, des chevauchements de compétences et la dispersion des initiatives, ainsi qu'un cloisonnement des institutions et des budgets ;
- Une médiation difficile du gouvernement local qui ne cherche pas à coordonner les actions des différents acteurs locaux au risque de créer la communalisation, c'est-à-dire le fait de

considérer la commune comme étant le but de la décentralisation et du développement local. Le rôle du gouvernement local devrait s'apparenter à celui d'un stimulateur et facilitateur du développement, qui créerait un espace de concertation où les différents acteurs locaux se retrouveraient et discuteraient de la promotion du territoire.

Une première solution est le contrat-plan qui est un cadre de collaboration contraignant entre l'Etat et la Commune pour la poursuite des objectifs de développement. Défini par la loi N°2011/008 du 06 mai 2011 sur l'aménagement et le développement du territoire, le contrat-plan est un document négocié entre l'Etat d'une part, une collectivité décentralisée, un groupe de communes ou un syndicat de communes d'autre part, éventuellement assorti de contrat particulier, définissant de manière détaillée le partage solidaire des responsabilités en vue de l'exécution harmonieuse de programmes pluriannuels de développement ou des actions d'aménagement du territoire dans une ou plusieurs communes ou une région pendant une période déterminée, et dans lequel contrat-plan chaque partenaire s'engage sur la nature, le contenu et le financement partiel des différentes actions programmées.

D'autres solutions peuvent être envisagées parmi lesquelles, la création des sociétés d'économie mixte locales (exemple : champs communautaires, cases communautaires, etc.) qui associeraient les collectivités locales au secteur privé ainsi que la multiplication des fora permettant la concertation et la naissance de l'ingénierie territoriale.

c. Notion de Processus de Développement du Territoire

Le développement territorial part de l'idée selon laquelle chaque territoire, chaque région a des potentialités qu'il/qu'elle peut valoriser grâce au projet de développement local, conçu et mis en œuvre avec et pour les populations.

Un projet de développement local ou processus de développement territorial vise le changement de la situation d'un territoire et de ses habitants par la valorisation des qualités (ressources, atouts, valeurs), la minimisant des handicaps et le contournement des contraintes.

Il est initié et mis en œuvre de manière participative avec les habitants et les institutions. Il tente de répondre à leurs aspirations, et de valoriser leurs richesses collectives.

Quatre conditions doivent être vérifiées pour parler de projet de développement local :

- Un projet de développement local doit être déployé sur un territoire qui fonctionne comme tel;

- Sa conception doit reposer sur un consensus formulé à travers un ensemble d'avantages, d'opportunités ou d'objectifs ;
- Sa mise en œuvre doit associer les populations locales ;
- Il est conduit par des institutions ou des dispositifs qui sont à la dimension du territoire où il s'applique.

d. Démarche de la promotion du développement local (Projet de développement du territoire)

La démarche de projet de développement du territoire est une démarche participative, porteuse d'une certaine vision de la citoyenneté.

Elle compte cinq étapes en interaction permanente pendant le déroulement du projet :

➤ Diagnostic ou état des lieux ;

Il consiste en une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire afin de « lire et de comprendre le territoire » et de choisir ce qu'il faut faire pour répondre aux enjeux essentiels de celui-ci ;

➤ Elaboration ;

Le diagnostic permet d'identifier certaines orientations et d'élaborer les actions à mener. Orientations et actions sont priorisées pour répondre aux enjeux du territoire. Le plan d'actions qui en découle ne peut cependant être considéré comme acquis qu'après l'obtention des financements. Il s'agit également ici d'identifier les actions à conduire en partenariat avec les financeurs et autres partenaires au développement et de les valider ainsi par des instances extérieures.

➤ Contractualisation ;

Il s'agit ici d'une phase de signature de conventions avec des partenaires financiers et autres partenaires oeuvrant dans le domaine du développement. C'est également la phase de contractualisation avec les divers partenaires en charge de l'exécution ;

➤ **Conduite ;**

Il est possible au cours de l'exécution du projet, d'identifier de nouvelles initiatives non initialement prévues, et susceptibles d'enrichir le projet.

Pour suivre le déroulement du projet, il faut définir collectivement des indicateurs de suivi qui aident au pilotage des actions du projet. Il est clair que pour accorder des chances de réussite au projet, des études de rentabilité sont nécessaire ;

➤ **Evaluation ;**

Il s'agit ici d'un arrêt afin de porter un jugement sur la façon dont le projet est réalisé. Des critères, définis collectivement, permettent de contribuer à cette appréciation du point de vue de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité, de la cohérence interne ou externe, de l'efficience et de la qualité. L'évaluation est réalisée en interne par les acteurs du territoire, avec éventuellement un appui externe (regard extérieur).

I-3 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE

I.3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE

La commune de DIBOMBARI créée en 1955 est située à 18 km de la ville de Douala, chef-lieu de la Région du Littoral dont elle fait partie. Elle est à cheval entre les Régions du Littoral, du Sud-ouest et de l'Ouest. C'est l'un des 13 arrondissements que compte le Département du Mounjo. Sa superficie est de 150 Km².

Elle est limitée :

- Au nord par la Commune de Bonaléa
- Au sud par la Commune de Douala IV (Bonabéri)
- A l'Ouest par Manoka
- A l'Est par l'île de Djébalè

Elle compte 38 villages dont 09 sont situés dans l'espace urbain. Les 02 Chefferies de 1^{er} degré, Pongo et Bakoko qui la constituent comptent respectivement 20 villages et 18 villages.

CARTE N°1 : LOCALISATION DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

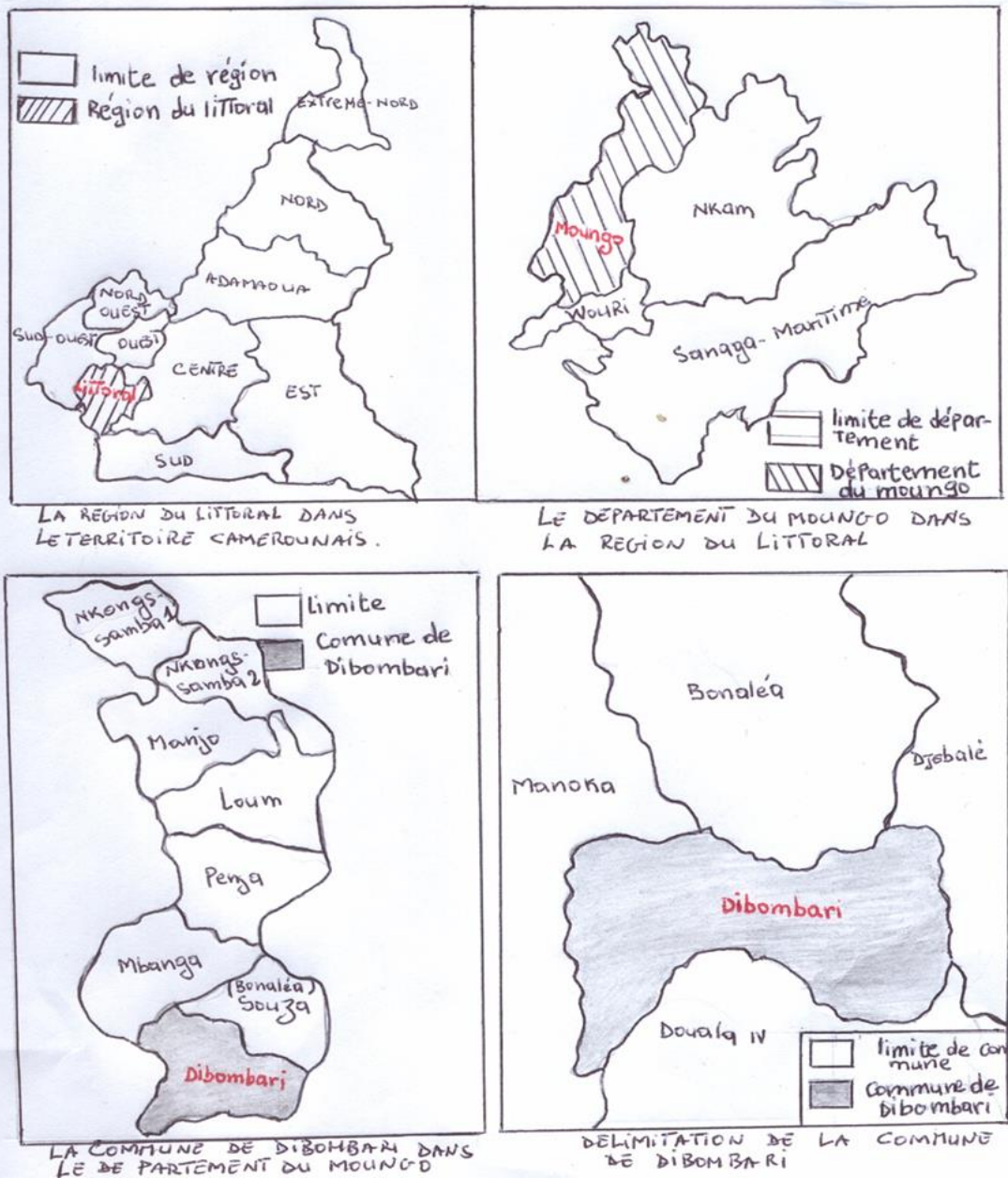
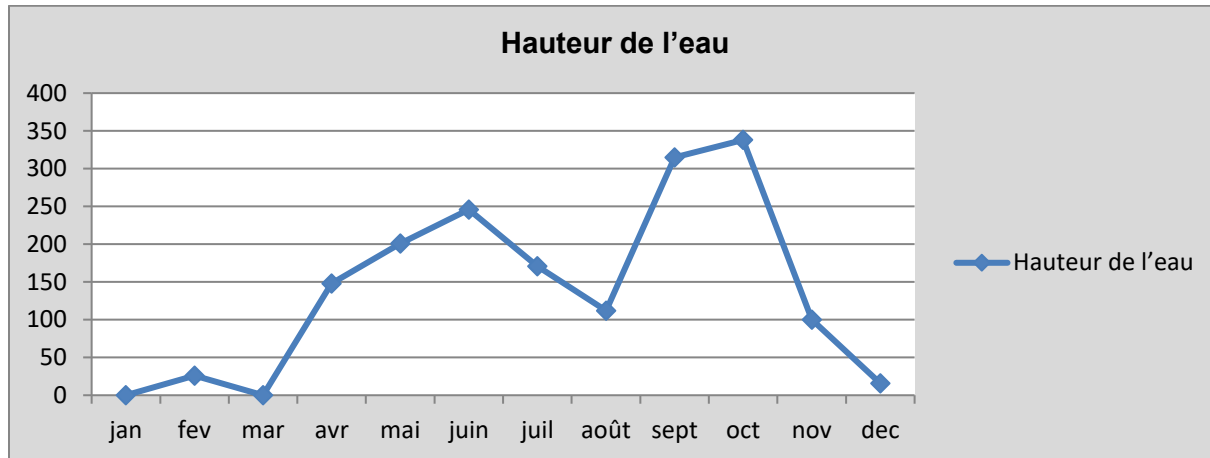


Figure 1: Carte de Localisation de la Commune de Dibombari (PCD Dibombari 2012)

I.3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE

Le climat est de type équatorial sec et humide avec deux saisons, à savoir une saison sèche de mi-novembre à fin mars et une saison de pluies de fin mars à mi-novembre.



Graphique 1: courbe d'évolution de la hauteur des eaux de pluie en mm3 (données AGRISTAT-MINADER 2010)

❖ Sols

Les sols sont de nature hydromorphes aux abords des cours d'eau et ferralitiques de texture argilo-sableux sur les plaines. Ils sont propices à la pratique de l'agriculture.

❖ Relief

La Commune de Dibombari est une zone de plaines et de plateaux nuancée par des petites montées de pente très douce. Les altitudes par rapport au niveau de la mer oscillent entre 02 et 92 mètres. Le tableau ci-après présente les altitudes les plus basses et les plus élevées enregistrées.

❖ Hydrographie

L'hydrographie de la Commune de Dibombari est abondante. Les petits cours d'eau à savoir Kengue et Essake (vers Njobwele), Ewoulo à Bwelelo, Dipo à Bossedi et Bépélé vers Bwadibo sont à l'actif de l'alimentation du bassin du Wouri. La Commune est arrosée en outre dans sa partie Est (villages Bongo, Yabwadibé et Yassem) par les fleuves Nkam, Wouri et la rivière Abo et, à sa limite Sud-ouest (village Bwadibo) par le Moungo. Ces cours d'eau regorgent d'importantes potentialités halieutiques naturelles exploitées à l'échelle artisanale et notamment, les espèces très variées de poissons, les crocodiles, les tortues marines, les crustacées, et bien d'autres ressources.

❖ Flore et faune

La végétation est constituée :

- De forêts secondaires aux abords des cours d'eau avec quelques champs de cultures vivrières (manioc, macabo, pistaches, plantain) clairsemés d'arbres fruitiers ;
- De forêts secondaires naturelles dans la plupart des villages ;
- De plantations de palmiers à huile *i*) industrielles (SOCAPALM) situées dans les abords et au-delà de la Route Nationale N°5 et *ii*) villageoises localisées dans les villages ;
- De jeunes plantations industrielles d'hévéa qui sont la propriété de la SOCAPALM ;
- D'arbres fruitiers avec un accent particulier sur les cocotiers sur toute l'étendue communale et des haies de fleurs aux alentours de la plupart des habitations modernes ;
- De cultures vivrières et maraîchères dans l'ensemble de la Commune ;
- De strates herbacées avec des jachères (espaces cultivés et laissés en repos pour permettre la reconstitution de l'humus du sol) ;
- D'un espace vert (jardin public) bien entretenu dans les parvis de la Mairie ;
- De la jacinthe qui envahit les cours d'eau, entravant de ce fait, d'une part, les déplacements à destination de certains villages et d'autre part, la pratique de la pêche. Cependant, elle pourrait constituer une ressource naturelle utilitaire en cas d'études concluantes pour l'alimentation du bétail, la production des engrais organiques, la production de la pâte à papier, etc ;
- D'un espace forestier constitué de mangroves à Bwadibo. La faune est en cours de disparition et ne comprend plus que quelques espèces mineures qui deviennent rares de jour en jour (reptiles, varants, singes, biches, écureuils, etc.).

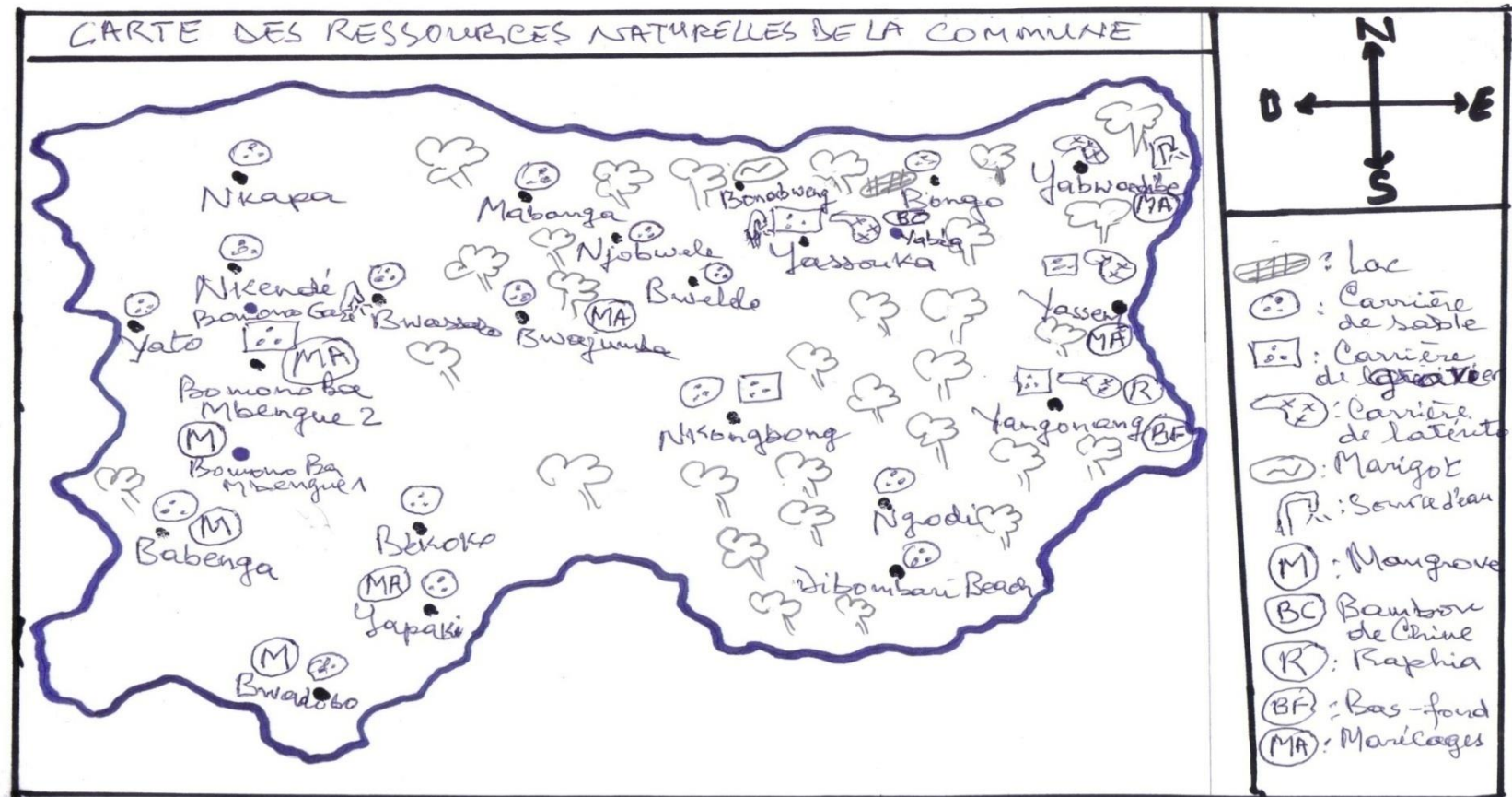


Figure 2 : Ressources naturelles.(PCD Dibombari 2012)

I.3.3. MILIEU HUMAIN

- **QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI**

De sources concordantes, l'histoire de la Commune de Dibombari depuis le protectorat allemand a été marquée par la culture du palmier à huile. Elle se décline en 06 temps forts:

1. ***Sous le protectorat allemand*** : certaines populations Pongo et Abo avaient été déplacées de leur terroir dans le cadre de la mise en place des plantations de palmier à huile. Des réserves domaniales avaient été mises à la disposition des indigènes et de leurs descendances. Cette époque a été particulièrement marquée par la construction du tronçon de chemin de fer Douala-Mbanga avec les gares de Maka, Bomono Gare et Nkapa ;
2. ***Sous la tutelle de la France (1935-1950)*** : les plantations laissées par les allemands ont été exploitées d'une part, par Monsieur SAUVANT à Bomono Ba Mbengue, Bomono Gare et Nkapa et d'autre part, par Monsieur DACONET à Bomono Ba Mbengue et Bomono Gare ;
3. ***Avec l'avènement de la société SOCFINOL (1951)*** : Dibombari devient l'un des Arrondissements phares de la Région du Moungo avec à son actif la réalisation des projets socioéconomiques d'envergure : routes, pistes, points d'eau, plantations villageoises de palmier à huile bénéficiant d'un encadrement soutenu ;
4. ***Par la loi N°1489 du 11 novembre 1955*** : la Commune de Dibombari a été créée ;
5. ***Avec l'implantation de la SOCAPALM (1967-1973)*** : on enregistre 02 expropriations des populations locales de grande envergure pour l'implantation de cette entreprise :
 - L'une, par décret N°67-56 du 13 février 1967 porte sur 6 250 hectares ;
 - Et l'autre, objet du décret N°73-253 du 13 août 1973 porte sur 23 509 hectares ;
6. ***Par décret N°95/082 du 24 avril 1995*** : l'Arrondissement de Dibombari créé en 1955 a connu une scission en deux unités administratives distinctes, à savoir :
 - *L'Arrondissement de Dibombari* étendu sur les chefferies Pongo et Bakoko. Il correspond à la Commune de Dibombari ;
 - *L'Arrondissement de Bonaléa* étendu sur la chefferie Abo. Il correspond à la Commune de Bonaléa.

Depuis sa nouvelle configuration par Décret N°95/082 du 24 avril 1995, la Commune de Dibombari a eu à sa tête 02 Maires.

- **POPULATIONS DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI**

Sur la base des données recueillies au cours des DPNV, du DEUC et du DIC, au 30 septembre 2011, la population de la Commune de Dibombari est évaluée à 14 419 Habitants répartis comme suit :

- **Hommes** : 6 913, soit 48.96% ;
- **Femmes** : 7 206, soit 51.04% ;
- **Personnes vulnérables (personnes âgées, handicapés, orphelins)** : 1 209, soit 8.56% ;
- **Population de la Chefferie Pongo** : 12 218, soit 86.54% contre 1901 pour la Chefferie Bakoko, soit 13.46 %.

- **ETHNIES**

La Commune de Dibombari correspond à l'Arrondissement qui porte le même nom et comprend 02 groupes ethnico-linguistiques à savoir, les Pongo localisés dans la partie Ouest de la Commune qui parlent le pongo et les Bakoko dans la partie Est qui parlent le Bakoko. A côté de ces groupes majeurs vivent les populations de toutes origines (nationales et issues des pays voisins et notamment le Nigéria). Une importante frange de cette population est de culture anglophone en raison de la proximité de la Région du Sud-ouest et du Nigéria.

- **RELIGIONS**

Les principales pratiques religieuses sont dans l'ordre l'Eglise Evangélique, l'Eglise Catholique, l'Eglise Adventiste, les Témoins de Jéhovah et l'Union des Eglises Baptistes du Cameroun.

CHAPITRE II :

Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune de DIBOMBARI

II.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

a. Définition du CCAP

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard) se définit comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

b. But du CCAP

Le CCAP a pour but de :

- **Promouvoir la gouvernance** dans un contexte de crise de légitimité de l'Etat et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ;
- **Accroître l'efficacité de l'action publique** à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ;
- **Renforcer les moyens d'action** en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

c. Axes du CCAP

- Le budget participatif ;
- L'analyse politique du budget ;
- Les audits sociaux ;
- Le suivi de la dépense ;
- L'évaluation des services fournis ;
- Les exposés médiatiques.

Bien que le CCAP puisse s'effectuer sur plusieurs axes, l'axe retenu ici est l'évaluation des services fournis.

d. Caractéristiques du CCAP

Il peut être exercé :

- Par une multiplicité d'intervenants : les citoyens, les collectivités, les médias, les OSC ;
- A divers niveaux : micro social et macro social.

Il peut porter sur une multitude des questions :

- Politiques gouvernementales, dépenses publiques, prestations services.

Il peut reposer sur diverses stratégies :

- Recherche, suivi, planification participative, dépenses et promotion des droits, éducation du public.

e. Facteurs de succès du CCAP

- Le contexte politique et culturel ;
- L'accès à l'information et le rôle des médias ;
- La capacité de la société et la synergie Etat/société civile : le principe de la transparence est déterminant dans la mise en œuvre de CCAP, il se traduit pour l'Etat par un partage de l'information

f. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP

- Bien qu'il existe plusieurs modalités de mise en œuvre du CCAP, le PNDP a choisi d'avoir recours au << **Citizen Reporting Card** >> (CRC) mieux connu sous le nom de Scorecard et qui pourrait être traduit littéralement comme le << **Rapport d'évaluation citoyen** >>
- Le CRC peut être définie comme une évaluation du degré de satisfaction que les populations éprouvent envers les services publics.

II.2 OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE DU CCAP

II.2.1 OBJECTIFS

a. Objectif global

Il vise à recueillir les informations sur la satisfaction des ménages par rapport aux secteurs (i) de l'Hydraulique ; (ii) de l'Education ; (iii) de la Santé (iv) du Service Communal et formuler des recommandations en vue de susciter des changements dans l'action publique au niveau local.

b. Objectifs spécifiques

- Mener une enquête d'opinion auprès des ménages ;
- Produire un rapport d'enquête ;
- Elaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions programmées.

II.2.2 MÉTHODOLOGIE DU CCAP

L'opération en cours dans la Région du Littoral vise à :

- Collecter les données et diffuser les résultats dans la zone 09 (communes de Dibombari, Bonaléa, Dibombari, Ebone, Loum, Dibombari et Penja) en collaboration avec l'ONG PAARDIC Organisations de la Société Civile (OSC) retenue pour exécuter l'opération ;
- Renforcer les capacités des 07 communes retenues pour qu'elles puissent capitaliser les leçons apprises et conduire elles-mêmes les changements qui seront suggérés à l'issue de l'opération ;
- S'appuyer sur les cadres institutionnels existants afin de rendre exécutoires les différentes recommandations issues du CCAP.

Tableau 1: Séquencement des activités

N°	Etapes	Activites/Comprtences Requise
a	Identification de l'envergure	- Connaissance des services ; - Accès aux ressources techniques.
b	Echantillonnage	- Identifier les enjeux et les acteurs (administration et usager) ; - Elaborer un plan de sondage.
c	Réalisation de l'enquête	- Gestion du travail de terrain ; - Formation des enquêteurs ; - Superviser l'enquête.
d	Traitement et analyse des données	- Saisie des données et analyse par le PNDP et l'INS ; - Rédaction du Rapport Analytique par l'OSC.
e	Dissémination des résultats et plaidoyer	- Analyse des parties prenantes ; - Communication aux parties prenantes.
f	Amélioration des services	- Capacité à interagir avec des groupes différents ; - Imagination et créativité.

II.3 MÉTHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES

Le plan de sondage (échantillonnage) de l'enquête ScoreCard a été réalisé par l'INS et l'OSC PAARDIC sélectionné pour l'étude a procédé à la collecte des données dans la commune de Dibombari.

II.3.1 TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON

Cette partie décrit les principales caractéristiques du plan de sondage, Son principal objectif est de dresser la liste exhaustive des unités statistiques à enquêter, sélectionnés selon les règles de l'art.

II.3.1.1 CHAMP DE L'ENQUÊTE ET POPULATION CIBLE

Le champ de l'enquête est la Commune de Dibombari et l'unité statistique est le ménage¹.

¹ Personne seule ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière Commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Source : INS, Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun, édition 2015).

II.3.1.2 TAILLE DE L'ÉCHANTILLON DES MÉNAGES, NOMBRE DE ZD ET NOMBRE DE MÉNAGES PAR ZD

La détermination de la taille de l'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (i.e.: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.).

L'enquête ScoreCard a atteint un échantillon représentatif de 320 ménages dans la commune. Compte tenu des contraintes sus-évoquées, elle s'est appuyée sur les mêmes Zones de Dénombrement (ZD²) que celles sélectionnées lors de l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM4³) qui a sélectionné un maximum de 20 ZD dans chaque commune du Cameroun. EC-ECAM4 fournit en effet à ScoreCard l'avantage décisif de ne pas faire la mise à jour des ZD du RGPH3 (2005), puisqu'elle a été réalisée en 2016 par l'INS.

En conservant les 20 ZD de l'EC-ECAM4, ScoreCard a donc sélectionné 16 ménages par ZD pour atteindre les 320 ménages de chaque Commune. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon des 320 ménages a été réparti proportionnellement au nombre de ménages de chaque ZD obtenu lors de l'EC-ECAM4.

II.3.1.3 TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON DES ZD ET DES MÉNAGES

De ce qui précède, on observe que le tirage de l'échantillon des ménages à enquêter s'est fait à 2 degrés. Les zones de dénombrement ont été tirées au premier degré, et les ménages ont été sélectionnés au deuxième degré dans celles-ci.

- **Tirage des unités primaires : les ZD**

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH3) au Cameroun. L'échantillon des ZD de l'EC-ECAM4 a été reconduit pour ScoreCard.

Il convient de rappeler que les ZD de l'EC-ECAM4 ont été sélectionnées dans chaque commune par la procédure de tirage systématique avec probabilités proportionnelles au nombre de ménages dans chaque ZD.

² Il s'agit de la plus petite unité géographique créée lors du découpage du territoire national pendant les travaux cartographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

³ Cette enquête a été réalisée en 2016 par l'INS.

- **Tirage des unités secondaires : les ménages**

Une fois les listes de ménages mises à jour par les équipes de dénombrement sur le terrain, pour chaque ZD pendant l'EC-ECAM4, les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement). La sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide de la procédure de sélection aléatoire systématique.

Dans la Commune de Dibombari, la répartition de l'échantillon des ménages à enquêter dans les 14 ZD identifiées est la suivante :

Tableau 2: Répartition des ménages à enquêter par zone de dénombrement

ID	Département	Arrondissement	Commune	Nbre de ZD sélectionné	ZD	Nombre de ménages tirés pour la collecte des données
1 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	1	30
2 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	2	37
3 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	3	14
4 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	4	38
5 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	5	23
6 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	6	27
7 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	7	16
8 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	8	11
9 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	9	11
10 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	10	9
11 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	11	19
700 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	700	23
701 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	701	20
702 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	702	21
703 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	703	15
704 DIBOMBARI	MOUNGO	DIBOMBARI	DIBOMBARI	16	704	6

Source INS - EC-ECAM4

II.3.2 CARTOGRAPHIE

La base cartographique ayant été utilisée est celle de l'INS enquête complémentaire ECAM-4.

II.3.3 SENSIBILISATION DES MÉNAGES

La sensibilisation a débuté par un atelier de lancement officiel en date du 28 septembre 2017 dans la salle polyvalente des services du Gouverneur, présidé par son représentant. Cet atelier avait réuni toutes les parties prenantes des zones 09 et 10. A la suite de ce lancement au niveau régional, le Gouverneur avait signé une lettre circulaire à l'endroit des Préfets des Départements du Moungo et de la Sanaga-maritime. Avec l'appui des services du Préfet Moungo et des communes concernées, les experts de PAARDIC étaient descendus sur le terrain quelques jours avant la descente des enquêteurs

pour informer et expliquer aux ménages les avantages de l'enquête en cours, ce qui a facilité la forte implication des ménages et nous a évité plus ou moins les réticences et résistances des populations enquêtes.

II.3.4 COLLECTE DES DONNÉES

a. Outils de collecte.

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire ménage. Il est composé de cinq (5) sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'eau potable, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et la dernière sur les services communaux. Les dossiers cartographiques de l'EC-ECAM4 ont également été mis à contribution.

b. Collecte de données

➤ Formation et sélection des agents de collecte et des superviseurs

La formation des agents enquêteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard), s'est tenue dans la salle des actes de la Mairie de Dibombari les 20 au 24 Novembre 2017.

L'objectif principal de la formation était de procéder à la sélection définitive des agents enquêteurs formés sur l'utilisation des outils de collecte de données dans le cadre de l'enquête de la perception citoyenne dénommée (ScoreCard).

Cette formation visait spécifiquement à :

- Informer les agents enquêteurs sur le champ contextuel de l'enquête ;
- Donner les outils de la collecte de données ;
- Expliquer les outils de collecte ;
- Effectuer une sélection définitive des agents enquêteurs.

➤ Déroulement de la collecte des données

La collecte a visé à obtenir des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs cibles dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

Ainsi, pour une meilleure évaluation des actions publiques réalisées, l'enquêtes s'est appesantie sur la satisfaction des besoins primaires citoyens tels que :

- L'appréciation des services de l'eau potable ;
- L'appréciation des services de santé ;

- L'appréciation d'éducation ;
- L'appréciation du service communal.

c. Exploitation et analyse des données

L'exploitation des données a été faite par le PNDP après un contrôle préalable fait au niveau des questionnaires par les cadres de la CRC- PNDP-LT puis les étapes suivantes :

- La saisie des données et l'apurement du fichier de saisie ainsi que la tabulation et la production du rapport ;
- La tabulation a été faite à l'INS. Ces indicateurs déterminés ont fait l'objet de commentaires qui ont été consignés dans un rapport ;
- L'analyse et production du rapport de l'étude.

d. Présentation des résultats et négociation de l'amélioration des services

La présentation des résultats et la négociation de l'amélioration des services se fera lors de la restitution du rapport de l'enquête dans la commune de Dibombari.

II.4. MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

Alors que l'identification du répondant cerne son nom, sa localisation, son âge, son sexe et son statut, pour garantir la fiabilité des informations collectées (contre vérification éventuelle des informations collectées par l'enquêteur en cas de nécessité), les autres rubriques susmentionnées du questionnaire comprennent des questions fermées simples (choix d'une réponse) et des questions fermées complexes (choix entre une ou plusieurs réponses proposées). Le cumul des réponses sur une modalité de réponses proposées permet d'évaluer l'intensité de la fréquence des réponses, les tendances des opinions sur un problème, de mesurer le niveau de satisfaction vis à vis de l'offre de services publics et le niveau des attentes.

CHAPITRE III :

PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

Les résultats analysés dans cette partie, sont issus de la perception des ménages de la commune de Dibombari.

III.1 PRÉSENTATION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

La personne de référence à interviewer dans le ménage⁴ était le chef de ménage lui-même ; ce n'est qu'en désespoir de cause que les agents enquêteurs pouvaient prendre un autre répondant en mesure de fournir des informations fiables. Les tableaux 3 et 4 donnent les indicateurs socio-démographiques de base sur les répondants en général et sur ceux d'entre eux qui sont en même temps chefs de ménage.

Tableau 3 : Caractéristiques des répondants

Répartition (%) des répondants par groupe d'âges et par sexe, SCORECARD, Dibombari, 2017																
	Groupe d'âges												Sexe			
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total	
Pourcentage	0,4	8,7	17,5	17,1	12,7	6,9	9,1	10,5	5,8	4,4	4,4	2,5	52,0	48,0	100,0	

Tableau 4: Caractéristiques des chefs de ménage

Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges et par sexe, SCORECARD, Dibombari, 2017															
	Groupe d'âges - chef du ménage												Sexe du chef de ménage		
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total
Pourcentage	0,4	3,3	9,8	13,5	12,7	8,0	10,9	11,6	9,5	6,2	7,6	6,5	67,6	32,4	100,0

Dans la commune de Dibombari, la répartition des chefs de ménage par sexe et par âge montre que 32,4% des ménages sont dirigés par des femmes et que près de 4% des chefs de ménage ont moins de 25 ans ; la proportion des ménages dirigés par des personnes âgées de 65 ans ou plus est de 7,6%.

⁴ Personne seule ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière Commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Source : INS, *Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun*, édition 2015).

III.2 SECTEUR DE L'EAU POTABLE

Cette section analyse l'offre et la demande en eau potable dans les différentes localités de la Commune de Dibombari, avec une emphase sur la qualité de l'eau, son coût, sa disponibilité et la satisfaction des populations.

Tableau 5 Disponibilité et utilisation des services de l'eau

Tableau 5 : Disponibilité des systèmes publics d'approvisionnement en eau

Proportion des ménages déclarant l'existence des différentes sources d'approvisionnement, SCORECARD, Dibombari, 2017						
	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forage avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable
Pourcentage ⁵	9,1	3,6	3,3	25,1	24,4	77,1

Le tableau ci-dessus présente les différentes sources d'approvisionnement en eau dans la commune de Dibombari. 77% des ménages de la commune attestent avoir accès à une Adduction en eau potable. On note également l'accès à des forages équipés de Pompes à motricité Humaine (25,1%). Par ailleurs certains ménages ont déclaré avoir accès à des puits à ciel ouvert (3,6%), des puits protégés (3,3%) et à des sources/rivières (24,4%) qui sont des sources d'approvisionnement à une eau non potable.

Tableau 6: Principale source publique d'approvisionnement en eau des ménages

Répartition (%) des ménages selon la principale source publique d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Dibombari, 2017								
	Proportion (%) des ménages utilisant l'eau publique	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forages avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable	Total
%	93,1	6,3	0,4	0,0	22,7	6,6	64,1	100,0

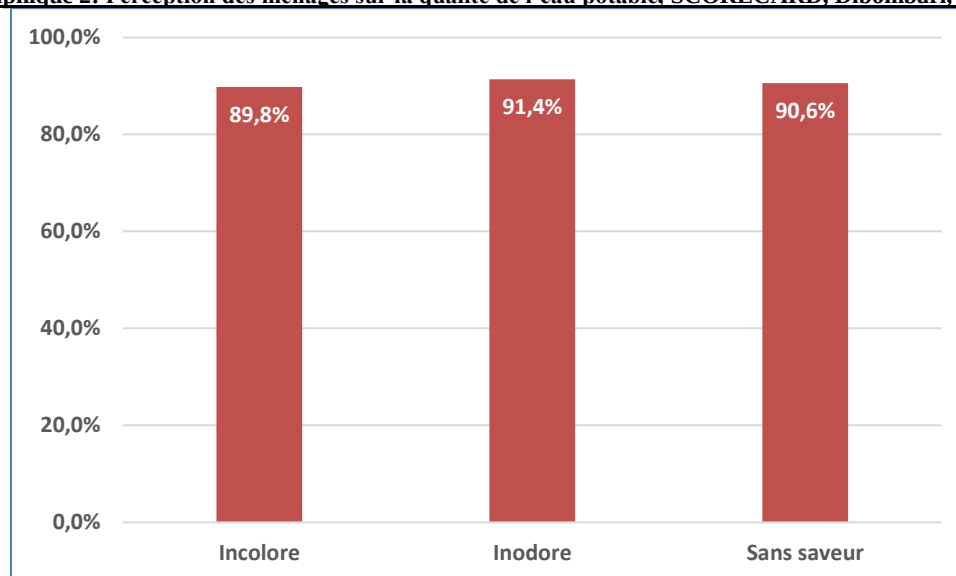
93% des ménages ont déclaré avoir pour principale source d'approvisionnement de l'eau potable provenant d'une source publique. Cette eau provient en grande partie de systèmes d'adduction d'eau potable (64,1%).

Quelle que soit la source publique d'approvisionnement en eau potable, l'enquête révèle que 86,7% des ménages la trouvent de bonne qualité.

⁵ Le total des pourcentages dépasse 100% parce que certaines localités possèdent plusieurs systèmes publics d'approvisionnement en eau.

Les appréciations suivant les propriétés traditionnelles d'une eau potable montrent qu'en moyenne seulement 10% des ménages ne reconnaissent pas à l'eau potable de Dibombari ses trois propriétés (Graphique 2).

Graphique 2: Perception des ménages sur la qualité de l'eau potable, SCORECARD, Dibombari, 2017



III.2.2 Coût et qualité des services de l'eau

L'accès à l'eau potable est payant pour plus de 65% des ménages ; chacun d'entre eux devant déboursier en moyenne plus de 2 670 FCFA par mois pour y avoir accès. Ce montant est jugé élevé pour plus de 58% des ménages et insignifiant pour près de 4% (Tableau 7).

Tableau 7: Coût d'accès aux services de l'eau potable

Caractéristiques du coût d'accès à l'eau potable, SCORECARD, Dibombari, 2017						
	Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent	Dépense moyenne mensuelle (en F CFA)	Répartition (%) des ménages, payant l'eau, par appréciation du montant payé :			
			Elevé	Raisnable	Insignifiant	Total
%	65,2	2 671,9	58,1	38,3	3,6	100,0

Malgré le coût d'accès à l'eau potable publique relativement élevé, près de 2 ménages sur 3 affirment qu'elle n'est pas disponible sur toute l'année (Tableau 8). Toutefois, l'enquête montre que l'eau potable est disponible tout le temps dans l'année pour les accès payants.

Tableau 8: Conditions d'accès aux services de l'eau potable

Disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau, SCORECARD, Dibombari, 2017								
	Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Répartition (%) des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir					Disponibilité toute la journée	Adéquation disponibilité/ besoins en eau
		Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total		
%	65,2	33,6	36,7	16,8	12,9	100,0	58,2	14,0

En ce qui concerne l'accès physique des ménages à l'eau publique, le tableau 8 montre que plus d'un tiers des ménages ont cette eau à portée de main et que près de 37% doivent mettre moins de 15 minutes de marche pour ramener l'eau à domicile. Seuls 13% des ménages ont de l'eau potable située à plus de 30 minutes de marche (en aller et retour) de leur logement.

S'agissant de la disponibilité du point d'eau toute la journée, près de 42% des ménages n'y ont accès qu'à certains moments de la journée ; ce qui impose à ces derniers une certaine fréquence d'approvisionnement qui n'est pas toujours en adéquation avec leurs besoins quotidiens en eau potable.

III.2.3 Maintenance des équipements de l'eau potable

L'étude s'est intéressée aux incidents survenus sur les équipements de l'eau potable au cours des six (06) derniers mois qui ont précédé l'enquête, avec pour objectif d'évaluer les délais de réponse et la durée des interventions pour la remise en service desdits équipements.

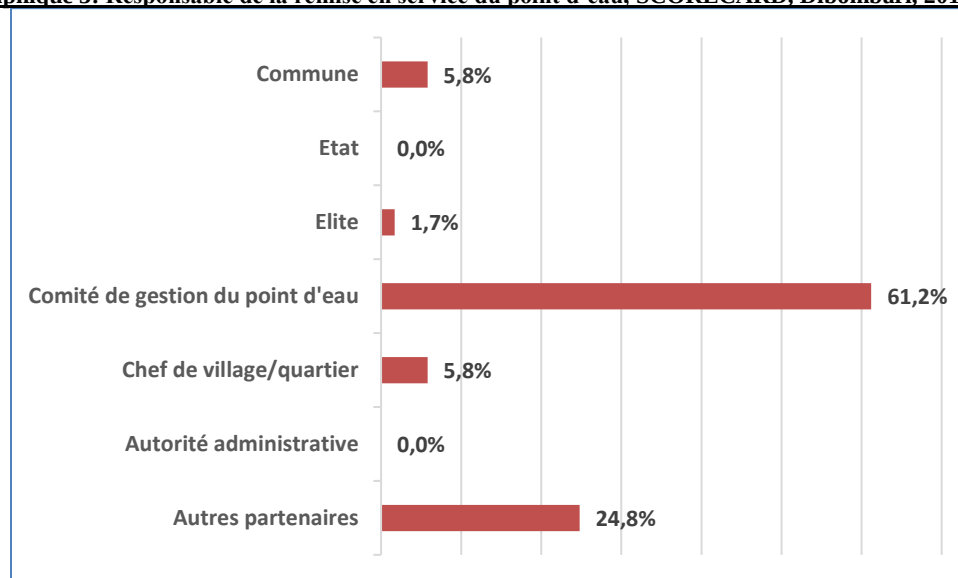
Tableau 9: Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois

Proportion (%) des ménages ayant déclaré une panne, délai observé pour la remise en service, SCORECARD, Dibombari, 2017							
	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source					Total
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	
%	47,3	52,1	38,8	4,1	1,7	3,3	100,0

Ainsi, plus de 47% des ménages ont déclaré que leurs points d'eau ont subi un incident au cours de la période de référence, avec une prompte réaction (moins d'une semaine) des équipes d'intervention dans la majorité des cas (près de 52%).

La remise en service des équipements de l'eau endommagés est principalement réalisée par le comité de gestion du point d'eau (61,2%), les partenaires au développement local (24,8%) et par la Commune et les chefs des localités concernées (10,16%) (Graphique 3).

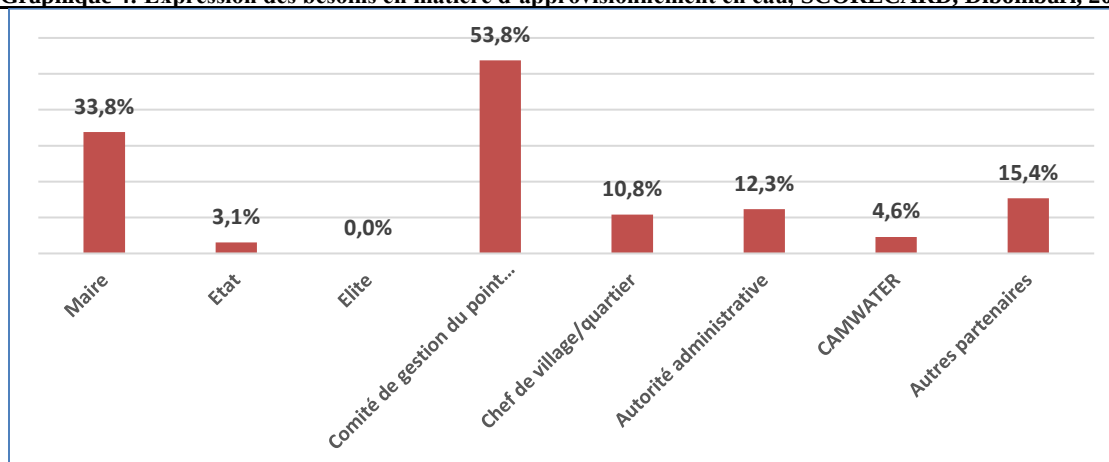
Graphique 3: Responsable de la remise en service du point d'eau, SCORECARD, Dibombari, 2017



III.2.4 Besoins en matière d'approvisionnement en eau potable

Du point de vue de la demande, qui se traduit par l'expression des besoins des ménages en eau potable, l'étude révèle que 23,6% ont exprimé des besoins en approvisionnement en eau au cours des six (06) derniers mois qui ont précédé l'enquête.

Graphique 4: Expression des besoins en matière d’approvisionnement en eau, SCORECARD, Dibombari, 2017



Les requêtes ont été introduites auprès des différents intervenants du secteur de l’eau, au premier rang desquels l’autorité communale (33,8%), d’autres partenaires (15,4%), des autorités administratives (12,3%), des chefs de quartier (10,8%) et enfin à l’état (3,1%). Il faut également souligner que selon 53,8% des ménages, les Comités de Gestion des infrastructures du secteur de l’eau ont été sollicités. Sur les 23,6% des ménages qui ont exprimé des besoins, 11% ont déclaré avoir été satisfaits de l’intervention qui a suivi.

III.2.5 Attentes et satisfactions des ménages en matière d’approvisionnement en eau potable

De manière globale, cette section analyse les raisons de non-satisfaction des ménages et leurs attentes en termes d’amélioration de la qualité du service public de l’eau potable.

Il a été demandé aux ménages d’indiquer leur niveau de satisfaction de l’approvisionnement en eau dans leurs villages, sur une échelle de type Likert. Le tableau 10 qui suit ne traite que des ménages insatisfaits (soit 44,7%), les autres étant satisfaits ou indifférents.

Tableau 10: Non-satisfaction des ménages en approvisionnement en eau et ses raisons

Proportion (%) de ménages non-satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, SCORECARD, Dibombari, 2017								
	Proportion (%) des ménages non-satisfaits	Proportion (%) des raisons de non-satisfaction des ménages						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Problème de maintenance	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autres
% ⁶	44,7	41,5	13,0	52,0	35,8	27,6	32,5	17,9

⁶ La somme des pourcentages dépasse les 100% parce que certains ménages cumulent plusieurs problèmes.

Malgré la relative proximité des points d'eau (mesurée par le temps moyen mis pour aller chercher l'eau et revenir) que dévoile l'enquête, les ménages non-satisfaits pensent que les principales causes de leur insatisfaction sont : l'insuffisance des points d'approvisionnement (52%), l'éloignement des points d'eau (41,5%), la mauvaise gestion des points d'approvisionnement en eau (35,8%), le coût élevé de l'eau (32,5%), les problèmes de maintenance et de réparation (27,6%) et enfin la mauvaise qualité de l'eau (13%).

Quant aux attentes des ménages, elles consistent à apporter des solutions aux problèmes qui sont identifiés à travers les différentes raisons de la non-satisfaction (Tableau 11).

Tableau 11: Attentes des ménages par rapport à la source d'approvisionnement en eau

Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau, SCORECARD, Dibombari, 2017						
	Pourcentage (%) de ménages dont l'attente en approvisionnement en eau est :					
	Point d'eau supplémentaire	Amélioration de la gestion des points d'eau existants	Remise en service des points d'eau en panne	Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	Réduction des prix	Autres
%	56,7	28,7	14,2	10,5	29,8	19,3

Les attentes des populations les plus importantes en matière d'approvisionnement en eau sont, par ordre d'importance :

- La création des points d'eau supplémentaires (56,7%) ;
- La réduction des coûts d'accès à l'eau (29,8%) ;
- L'amélioration de la gestion des points d'eau qui existent (28,7%) ;
- La remise en service des points d'eau en panne (14,2%) ;
- L'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants (10,5%).

III.3 SECTEUR DE LA SANTÉ

A l'instar de la section précédente relative au secteur de l'eau potable, cette section traite de l'offre et la demande des services de santé. Les premiers paragraphes posent le diagnostic de l'existant en termes d'infrastructures et de ressources humaines disponibles et à la portée des ménages ; les paragraphes suivants se focalisent sur l'utilisation effective des services de santé, et par conséquent de la perception des ménages envers ceux-ci.

III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé

Suivant le découpage opérationnel du Ministère de la Santé Publique, la Commune de Dibombari épouse le ressort territorial du District de Santé éponyme. Ce dernier compte 10 Aires de Santé et 19 Formations Sanitaires⁷.

L'implantation des formations sanitaires obéit à la politique du Gouvernement en matière de santé publique. L'enquête a voulu mesurer la proximité de ces dernières, avec les ménages dans les différentes localités. Cette mesure est faite à partir de la perception des chefs de ménage.

Tableau 12: Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre

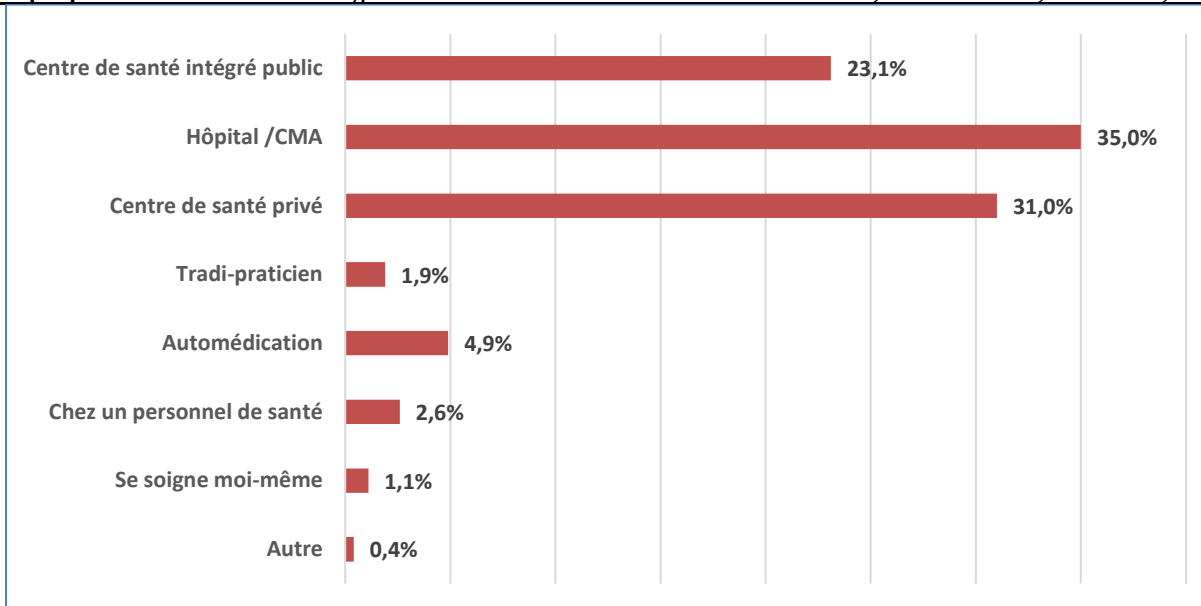
Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire proche, temps moyen mis pour l'atteindre, SCORECARD, Dibombari, 2017									
	Formation sanitaire la plus proche de votre ménage					Temps moyen pour atteindre l'atteindre			
	CSI public	Hôpital/CMA	Centre de santé privé	Aucune	Total	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total
Pourcentage	26,9	18,5	52,0	2,5	100,0	26,9	39,2	34,0	100,0

Le tableau 12 met en évidence la perception qu'ont les manages de la prédominance des formations sanitaires publiques en termes de proximité ; plus, de la moitié des ménages relèvent que les formations sanitaires les plus proches des ménages sont les centres de santé privés (52%), suivies par les centres de santé intégrés (CSI) (près de 27%) et enfin les hôpitaux/CMA. Il faut relever cependant que 2,5% des ménages n'ont pas connaissance d'une quelconque formation sanitaire proche de leur logement.

Quel que soit le type de formation sanitaire, près de 27% des ménages s'y rendent en moins de 15 minutes et plus généralement, 2 ménages sur 3 parcourent cette distance en 30 minutes au plus.

⁷ Annuaire statistique de la région du Littoral, édition 2017.

Graphique 5: Préférences des ménages en formations sanitaires et autres lieux de soins, SCORECARD, Dibombari, 2017

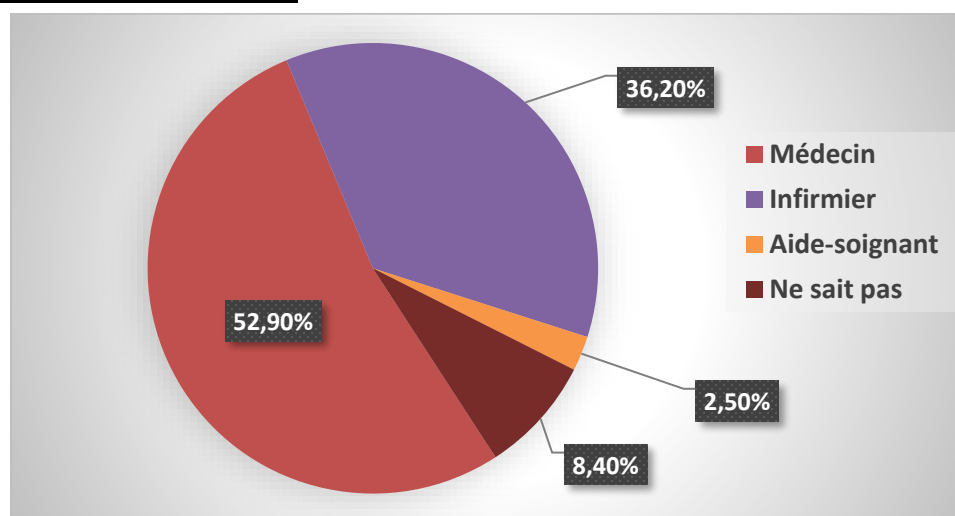


Au cours de la période de référence, c'est-à-dire pendant les 12 derniers mois qui précèdent le passage de l'agent enquêteur, les ménages ont respectivement exprimés leurs préférences pour les hopitaux/CMA (35%), les CSI public (23,1%) et les Centre de Santé privés (31%).

III.3.2 Niveau de qualification des responsables des services de santé utilisés

Les responsables des établissements de santé utilisés par les ménages sont pour la plupart des médecins (52,9%) ou des infirmiers (36,2%).

Graphique 6: Responsable de la formation sanitaire utilisée par au moins un membre du ménage, SCORECARD, Dibombari, 2017



Dans 8,4% des cas, les ménages n'ont pas été en mesure d'indiquer la qualification du responsable de la formation sanitaire qu'ils ont utilisée au cours de la période de référence.

III.3.3 Caractéristiques des formations sanitaires utilisées

Tableau 13: Caractéristiques des formations sanitaires de proximité

Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarent les commodités suivantes. SCORECARD, Dibombari, 2017					
	Personnel soignant présent	Petit matériel	Salle d'hospitalisation	Pharmacie/pro-pharmacie	Médicaments disponibles dans la Pharmacie/pro-pharmacie
Pourcentage	91,6	89,1	93,3	89,9	76,5

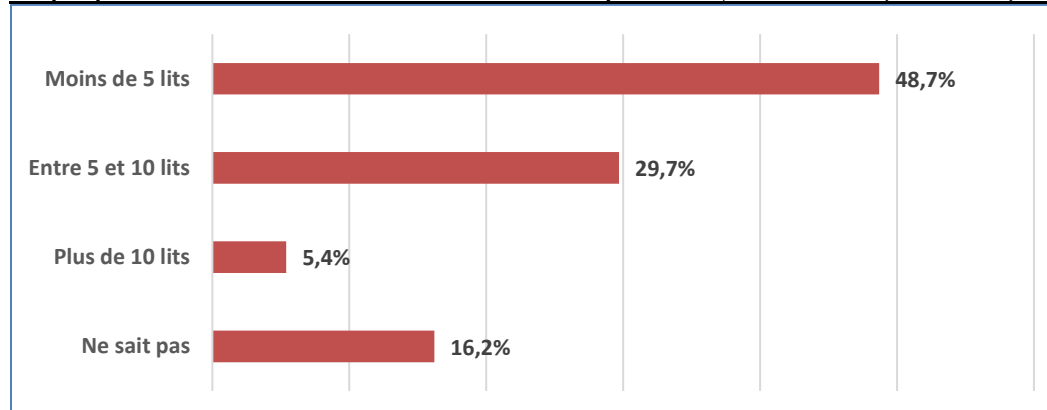
De par leur nature, les questions qui permettent d'apprécier le plateau technique, n'ont été posées qu'aux ménages qui ont utilisé les formations sanitaires les plus proches.

Lesdits ménages ont affirmé que la quasi-totalité des formations sanitaires utilisées par eux sont pourvues en salles d'hospitalisation (plus de 93%), ont un personnel soignant présent (près de 92%), ont une Pharmacie/pro-pharmacie (89,9%). 76,5% des ménages attestent de la disponibilité de médicaments dans lesdites Pharmacies/pro-pharmacies.

On peut toutefois redouter une certaine promiscuité dans certaines salles dont le nombre de lits dépasse 5 ; ces dernières représentent 30% des salles trouvées dans les formations sanitaires.

Les indicateurs contenus dans le tableau 13 sont globalement satisfaisants ; il faut cependant noter l'indisponibilité des médicaments dans près de 25% des pharmacies ou pro-pharmacies de la commune de Dibombari.

Graphique 7: Nombre de lits trouvés dans les salles d'hospitalisation, SCORECARD, Dibombari, 2017



III.3.4 Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées

Les ménages ont été questionnés sur le coût d'une consultation, encore appelé frais de session, dans les formations sanitaires qu'ils utilisent ; à l'exclusion des autres coûts de soin.

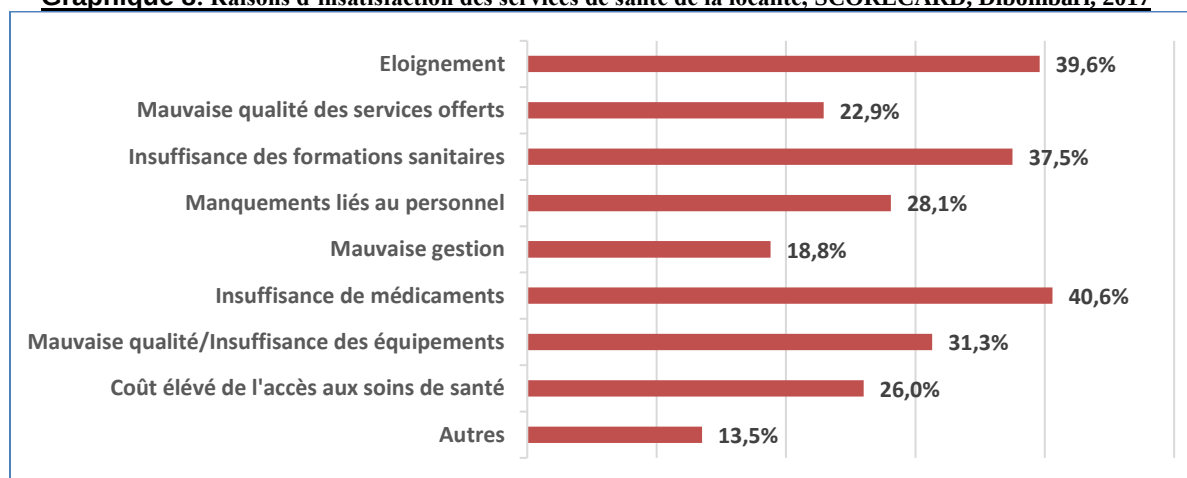
Tableau 14: Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées

Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation, SCORECARD, Dibombari, 2017										
	Proportion (%) de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Montant payé pour la consultation (F CFA)					Appréciation du montant payé pour la consultation			
		Gratuit	Moins de 500	Entre 500 et 1000	Plus de 1000 F	Total	Elevé	Raisonné	Insignifiant	Total
Pourcentage	85,7	0,0	14,6	59,4	26,0	100,0	26,0	69,8	4,2	100,0

Il en ressort qu'aucun ménage enquêté n'a bénéficié de la gratuité de la consultation pendant la période de référence ; ils ont pour la plupart payé une somme d'argent comprise entre 500 et 1 000 FCFA (59,4%). Si l'on s'en tient au tarif officiel en vigueur qui est de 600 FCFA, plus de 40% des ménages ont fait des paiements qui n'ont pas été convenablement enregistrés dans la comptabilité de ces structures sanitaires. Dans tous les cas, les ménages pensent en majorité que les paiements effectués pour les consultations sont raisonnables (près de 70%) et que le personnel soignant est accueillant (59,8%) ou l'est passablement (35,7%).

Malgré l'accueil largement acceptable, seuls 38,4% des ménages pensent que les formations sanitaires de proximité qu'ils utilisent permettent de résoudre la plupart des problèmes qu'ils rencontrent. Cette insuffisance engendre un taux global d'insatisfaction de 35,8%, dont les raisons sont multiples.

Graphique 8: Raisons d'insatisfaction des services de santé de la localité, SCORECARD, Dibombari, 2017



L'insatisfaction des ménages est principalement due, à l'insuffisance de médicaments (40,6%), l'éloignement de la formation sanitaire (39,6%), l'insuffisance des formations sanitaires (37,5%), la mauvaise qualité ou l'insuffisance des équipements (31,3%) et les manquements liés au personnel (28,1%), le coût élevé de l'accès aux soins de santé (26%) et la mauvaise qualité des services offerts (près de 23%).

Tableau 15: Attentes des ménages en matière de services de santé

Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé des attentes SCORECARD, Dibombari, 2017					
	Formation sanitaire supplémentaire	Approvisionnement en médicament	Affectation d'un personnel	Formation sanitaire équipée	Autres
Pourcentage	45,8	30,2	26,5	48,7	22,5

Les principales attentes des ménages insatisfaits, liées à leurs motifs d'insatisfaction comme on peut s'y attendre, portent sur l'équipement des formations sanitaires (48,7%), la création de nouvelles formations sanitaires (près de 46%), l'approvisionnement des structures de santé en médicaments (30,2%) et l'affectation d'un personnel (26,5%).

III.4 SECTEUR DE L'ÉDUCATION

L'éducation et la santé sont les principaux piliers du développement humain. Cette section aborde le niveau de perception des ménages sur la disponibilité des infrastructures du secteur de l'éducation dans les localités de la commune de Dibombari ; avec une incursion dans les centres de formation professionnelle afin de ne pas oublier les enfants qui sortent précocement du système éducatif classique pour apprendre un métier dans les Sections Artisanales Rurales et les Sections Ménagères (SAR/SM).

III.4.1 Quelques indicateurs de l'enseignement secondaire de base

Tableau 16: Evolution des effectifs dans l'enseignement de base dans la Commune de Dibombari

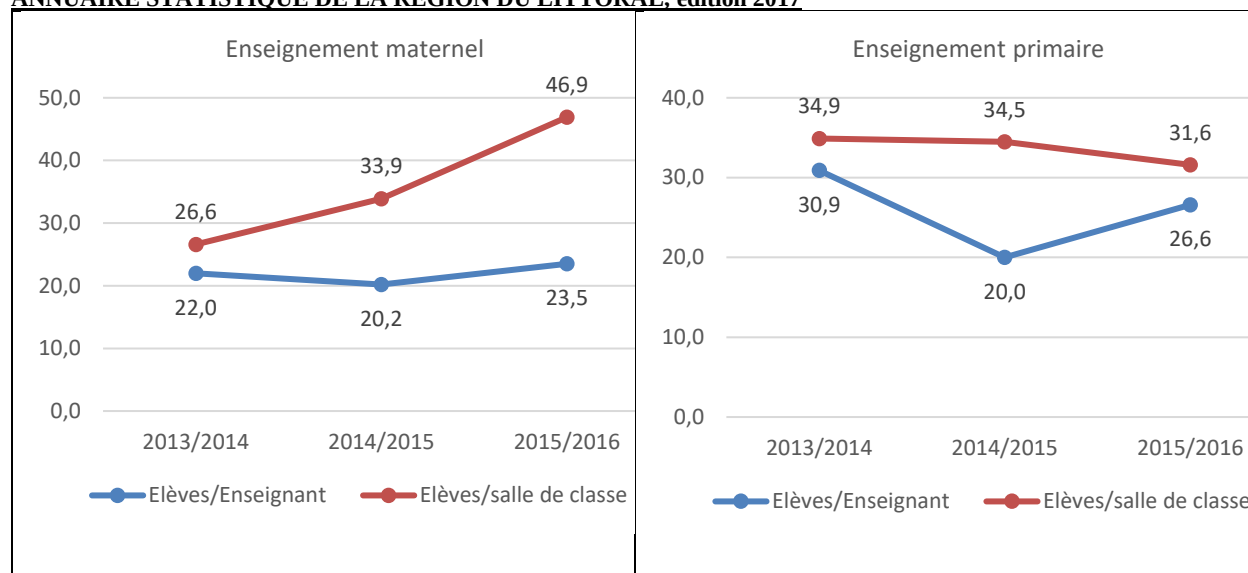
Evolutions des effectifs de 2013/2014 à 2015/2016. ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA REGION DU LITTORAL, édition 2017			
	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Maternelle			
Nombre d'élèves	505	664	660
Nombre d'enseignants	23	35	47
Nombre d'écoles	14	23	17
Nombre de salles de classe	19	19	17
Primaire			
Nombre d'élèves	4 672	5 340	5 853
Nombre d'enseignants	151	267	220
Nombre d'écoles	22	27	34
Nombre de salles de classe	134	155	185

En passant de 505 à 660 au cours des années scolaires 2013/2014 et 2015/2016, l'effectif des élèves de la maternelle a connu un taux d'accroissement moyen annuel de 14,3% au cours des trois dernières années. Dans le même temps, le nombre d'enseignants a augmenté de près de 43% en moyenne par an.

En comparaison au cycle maternel, l'enseignement primaire a également connu une tendance haussière en se situant en moyenne à 11,9% et 20,7% respectivement pour les élèves et les enseignants sur la même période.

En ce qui concerne les ratios d'encadrement, mesurés par le nombre d'élèves par enseignant et le nombre d'élèves par salle de classe, le graphique 3.8 clairement montre que ces deux indicateurs ont évolué de façon opposée de 2013/2014 à 2015/2016. En effet, quel que soit l'indicateur considéré, la tendance est à la hausse dans l'enseignement maternel et à la baisse dans le primaire.

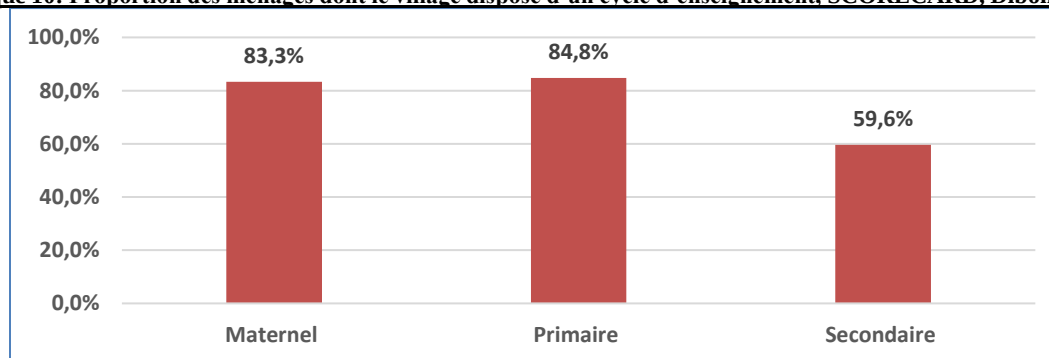
Graphique 9: Evolution des ratios d'encadrement dans l'enseignement de base dans la Commune de Dibombari
ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA REGION DU LITTORAL, édition 2017



III.4.2 Proximité avec les infrastructures de l'éducation

Bien que le nombre d'écoles maternelles et primaires ait augmenté de façon soutenue au cours de ces 3 trois dernières années, leur répartition spatiale dans les localités de la Commune n'est pas uniforme.

Graphique 10: Proportion des ménages dont le village dispose d'un cycle d'enseignement, SCORECARD, Dibombari, 2017



Le graphique 10 montre en effet que plus de 40% des ménages déclarent ne pas avoir un cycle de l'enseignement secondaire dans leurs villages. L'enseignement de base est mieux loti avec respectivement 83,3% et près de 85% des ménages qui reconnaissent l'existence d'une école maternelle ou primaire dans leurs localités.

Selon les ménages, quel que soit le cycle d'enseignement ces établissements scolaires sont fréquentés par au moins un enfant du ménage en moyenne (1,4 enfants pour la maternelle, 1,8 pour le primaire et 1,6 pour les établissements d'enseignement secondaire).

Tableau 17: Distance et le temps mis pour se rendre à pied dans un établissement scolaire, selon le cycle d'enseignement

Proportion (%) des ménages déclarant la distance et le temps mis pour joindre un cycle d'enseignement, SCORECARD, Dibombari, 2017						
	Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire				Total	Temps moyen mis par les enfants (en minutes)
	Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas		
%						
Maternel	51,5	36,4	3,0	9,1	100,0	33,7
Primaire	50,0	39,3	3,6	7,1	100,0	29,3
Secondaire	15,8	56,1	19,3	8,8	100,0	45,4

Dans l'ensemble, plus de la moitié des élèves des cycles de l'éducation de base ont leurs écoles situées à moins d'un kilomètre de leurs logements ; il leur faut une trentaine de minutes en moyenne pour s'y rendre à pied.

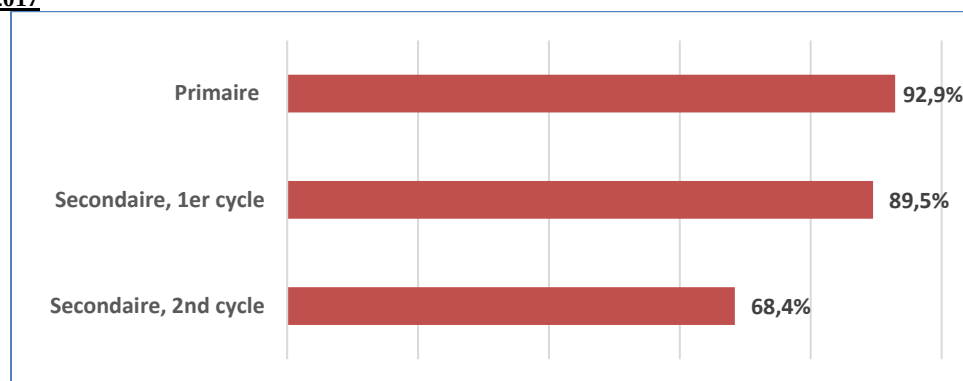
Les élèves des lycées et collèges quant à eux, sont en général beaucoup plus éloignés de leurs établissements et mettent un temps conséquent pour les atteindre à pied, soit environs 45 minutes selon les ménages.

Le tableau 17 montre en effet que selon les ménages, les établissements situés à moins d'un kilomètre des habitations des ménages ne représentent que moins de 16% et que près de 20% de ces établissements sont situés à plus de 5 kilomètres du domicile. L'enquête relève également que dans l'ensemble, plus de 8% des ménages n'ont pas été en mesure d'estimer la distance qui sépare le domicile de l'école des enfants.

III.4.3 Caractéristiques et équipements des infrastructures de l'éducation

Les établissements à cycle complet se retrouvent pratiquement dans toutes les localités aux dires des ménages, quel que soit le cycle d'enseignement considéré (graphique 11)

Graphique 11: Proportion des ménages dont les enfants fréquentent un établissement à cycle complet, SCORECARD, Dibombari, 2017



Il en découle que près d'un élève sur trois du second cycle de l'enseignement secondaire sont obligés de changer d'établissement pour poursuivre leurs études.

L'étude met aussi en évidence l'inconfort dans lequel certains élèves se trouvent : non seulement il n'y a pas assez de salles de classe pour tous les niveaux, on observe en outre que plus de 10% des élèves ne sont pas assis sur un banc (Tableau 18).

Tableau 18: Quelques caractéristiques des établissements scolaires, selon le cycle d'enseignement

Proportion (%) des ménages déclarant certaines caractéristiques des établissements fréquentés par leurs enfants, SCORECARD, Dibombari, 2017			
	Une salle par niveau de classe	Tous les élèves sont assis sur un banc	Les livres scolaires sont distribués aux élèves
%			
Maternel	71,2	92,4	18,2
Primaire	77,7	89,3	15,2
Secondaire	77,2	89,5	0,0

Tableau 19: Nombre moyen d'élèves par classe et assiduité des enseignants, selon le cycle d'enseignement

Proportion (%) de ménages selon leur perception des effectifs par classe et l'assiduité des enseignants, SCORECARD, Dibombari, 2017								
	Nombre moyen d'élèves dans la classe				Appréciation de l'assiduité des enseignants			
	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Ne sait Pas
%								
Maternel	40,9	31,9	3,0	24,2	80,3	6,1	1,5	12,1
Primaire	20,5	41,1	5,4	33,0	67,0	17,0	2,7	13,3
Secondaire	12,3	49,1	7,0	31,6	59,6	12,3	1,8	26,3

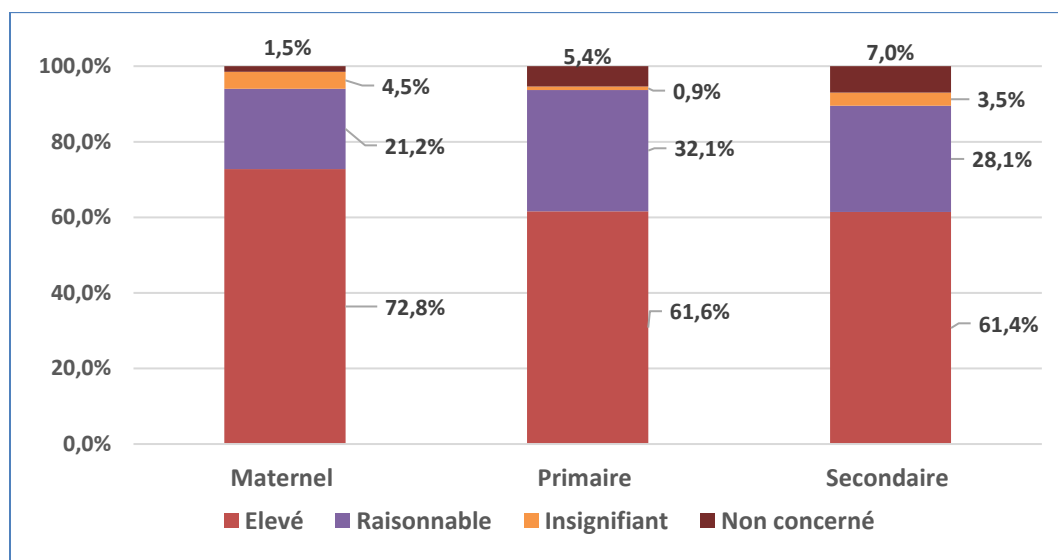
L'enquête montre que près de 50% des ménages pensent que leurs enfants inscrits en cycle maternel, sont à moins de 30 dans leurs salles de classe. Par ailleurs, près de 50% pensent également que les élèves du secondaire sont entre 30 et 60 par salle de classe. Une faible proportion

desdits ménages pense enfin que pour chacun de ces cycles, les élèves puissent être à plus de 60 dans une salle de classe. Le tableau révèle également la proportion des ménages qui pensent que les enseignants sont réguliers pour la maternelle (plus de 80%), pour le primaire (67%) et pour le secondaire (près de 60%).

III.4.4 Coûts de l'éducation

Quel que soit le montant payé, la quasi-totalité des ménages de la Commune de Dibombari ont dû s'acquitter des frais exigibles pour l'éducation de leurs enfants (inscription, scolarité et APEE) au cours d'une année scolaire.

Graphique 12: Répartition des ménages selon la perception qu'ils ont des coûts de l'éducation, SCORECARD, Dibombari, 2017



Les frais payés par les ménages pour l'éducation de leurs enfants sont en général jugés élevés, pour l'enseignement maternel où le taux frôle les 73%. Pour l'enseignement primaire, près de 62% des ménages le trouvent élevé, pour un peu plus de 61% pour l'enseignement secondaire.

Cependant, les frais exigibles pour la scolarisation des enfants sont a priori utilisés à bon escient. Lorsqu'il a été demandé aux ménages d'indiquer celui qui s'occupe des réparations des salles de classe en cas de dommage, l'APEE a été très largement plébiscitée (Tableau 20).

Tableau 20: Responsables des réparations des salles de classe, selon le cycle d'enseignement

Proportion (%) des ménages qui désignent les responsables des réparations des salles de classe endommagées, SCORECARD, Dibombari, 2017						
	Pourcentage des ménages qui déclarent que les salles endommagées sont réparées par :					
	L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	MINEDUB/ MINESEC	Les Elites	Autres partenaires
%						
Maternel	74,2	7,6	0,0	7,6	9,1	7,6
Primaire	78,6	7,1	0,9	8,9	7,1	8,9
Secondaire	77,2	8,8	0,0	14,0	8,8	14,0

Quel que soit le cycle d'enseignement considéré, 3 ménages sur 4 déclarent que l'association des parents d'élèves et enseignants (APEE) est la principale organisation qui s'occupe des réparations des salles de classe endommagées. Les autres acteurs du système éducatif, sans particulièrement se distinguer, se partagent presque également le reste des interventions recensées par les ménages. Le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) semble s'impliquer davantage dans les travaux de réparation (14%) que celui en charge de l'éducation de base (autour de 8% en moyenne).

III.4.5 Attentes et satisfactions des ménages en matière d'éducation

En dépit de quelques griefs relevés çà et là, la majorité des ménages sont satisfaits des services d'éducation dans leur communauté. Suivant le cycle d'enseignement, l'évolution du taux de satisfaction est 88,4% à la maternelle, 83,3% dans le primaire et de 86,9% dans le cycle secondaire.

Tableau 21: Raisons de l'insatisfaction des ménages des services de l'éducation

Réparation (%) des raisons d'insatisfaction parmi les ménages insatisfaits, SCORECARD, Dibombari, 2017									
Proportion (%) des ménages non-satisfaits des services d'éducation selon la raison de non-satisfaction									
	Eloignement des écoles	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autres
%									
Maternel	40,6	12,5	21,9	40,6	0,0	31,3	9,4	56,3	6,3
Primaire	34,8	19,6	19,6	39,1	19,6	23,9	23,9	54,3	6,5
Secondaire	52,8	19,4	22,2	22,2	22,2	2,8	13,9	41,7	8,3

Les insatisfaits, qui représentent moins de 15% des ménages en moyenne, reprochent au système éducatif de la Commune un ensemble de problèmes largement dominés par le manque des écoles de proximité et plus généralement par l'insuffisance des établissements scolaires (Tableau 21).

C'est dans l'enseignement secondaire que l'insatisfaction des ménages, due à l'éloignement des établissements, atteint son pic (près de 53%) ; ce qui corrobore la perception des distances décrite précédemment (Tableau 19). En effet, les établissements d'enseignement secondaire sont perçus

par les ménages comme étant les plus éloignés de leur domicile : 56,1% entre 1 et 5 kilomètres et près de 20% au-delà de 5 kilomètres.

Tableau 22: Attentes des ménages pour les services de l'éducation

Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, selon la Commune, SCORECARD, Dibombari, 2017									
	Proportion (%) de ménages ayant comme attente :								
	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autres
%									
Maternel	22,9	8,7	8,7	11,3	6,9	14,9	6,2	19,6	9,1
Primaire	22,9	10,2	15,3	12,7	12,7	14,9	13,1	24,0	9,8
Secondaire	30,2	6,9	9,5	6,5	10,2	4,0	9,1	14,5	8,0
Formation professionnelle	33,1	0,7	3,6	7,3	1,5	1,8	5,5	5,8	2,5

Les attentes des populations sont pour l'essentiel orientées vers :

- Le besoin d'établissements scolaires de proximité ;
- La diminution du coût de la scolarité, notamment dans les écoles primaires ;
- La construction d'établissements scolaires supplémentaires ;
- L'équipement d'établissements scolaires existants, notamment du cycle primaire ;
- La distribution de manuels scolaires ;
- Ajout de personnel pour les établissements du primaire.

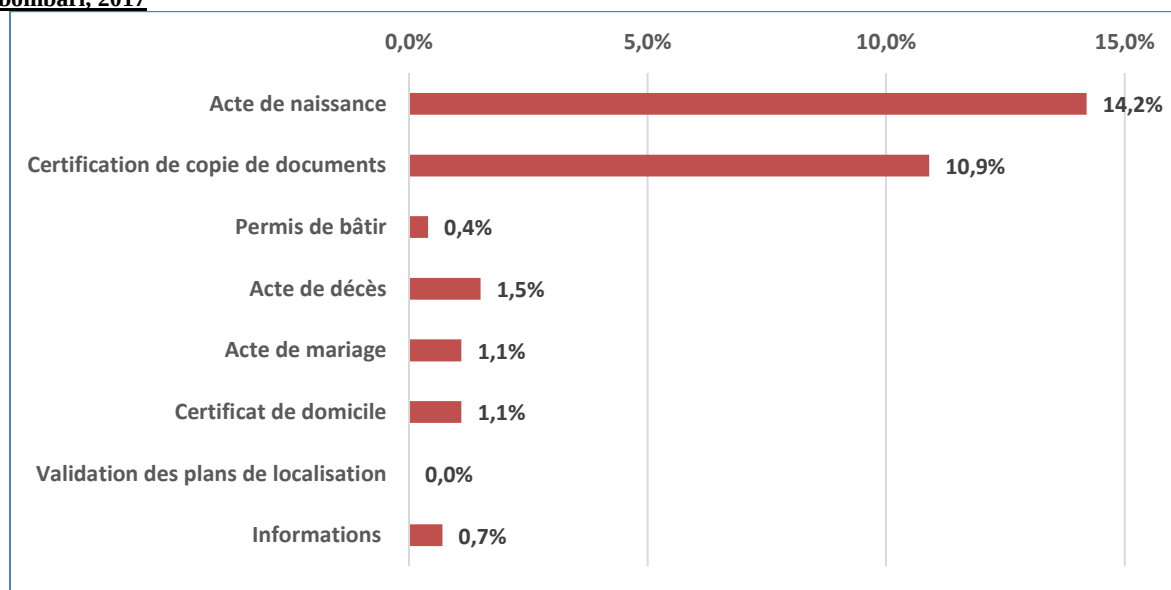
III.5 SERVICES COMMUNAUX

III.5.1 Accès aux services offerts par la Commune

Cette section fait la revue des différents services offerts par l'institution communale et analyse la perception des ménages quant à leur qualité, au cas où ils les auraient sollicités au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Ces prestations communales portent généralement sur:

- L'établissement des actes de naissance ;
- La certification des copies de documents officiels ;
- La délivrance de permis de bâtir, d'actes de décès, d'actes de mariage, de certificats de domicile ;
- La validation des plans de localisation ;
- L'information des population.

Graphique 13: Type de prestation sollicité à la Commune de Dibombari au cours des 12 derniers mois, SCORECARD, Dibombari, 2017



A la question de savoir si les ménages ont eu recours à la commune pour diverses prestations pendant la période de référence, le graphique 13 met en évidence qu'en dehors de la délivrance des actes de naissance et des certifications des copies de documents officiels, qui par ailleurs n'atteignent pas les 15%, les autres services ont été sollicités dans des proportions infinitésimales. Toutefois, il faut bien se garder d'interpréter cela comme un désintéressement des ménages vis-à-vis des services offerts par la commune ; en effet, certains services sont, de par leur nature, sollicités à la survenance d'évènements rares pour un même ménage.

Pour l'établissement des actes de naissance et la certification des documents, les usagers pensent que l'accueil a été bon (14,2% et 10,9%) et le temps de réponse est globalement jugé satisfaisant.

III.5.2 Participation des ménages à la vie communautaire

La participation des ménages à la vie communautaire s'entend ici comme une implication effective de ces derniers aux activités par l'exécutif communal ou alors, de façon passive, par les informations qu'ils reçoivent des élus locaux.

Tableau 23: Informations sur les actions de la Commune/Implication des ménages

Proportion (%) des ménages ayant déclaré que la Commune a impliqué le village/quartier dans certaines actions de la Commune par type, SCORECARD, Dibombari, 2017						
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare :					
	Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Que le village/quartier est impliqué dans la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
Pourcentage	13,1	2,2	1,5	8,4	7,3	43,3

Le tableau 23 montre que la participation des ménages dans certaines actions de la Commune est assez mitigée : un peu plus de 13% des ménages déclarent qu'ils ont participé à l'élaboration du plan communal de développement (PCD) et près de 4% disent avoir reçu des informations sur le budget de la commune. 8,4% des ménages reconnaissent que leur village ait bénéficié d'un accompagnement de la commune dans les actions de développement, pour un peu plus de 7% qui reconnaissent leur implication dans la mise en œuvre du processus de planification.

Néanmoins, 43,3% des ménages ont reconnu l'implication de leur localité dans la programmation et la budgétisation.

Au regard de ces résultats, il semble nécessaire de relativiser cette relative implication des ménages, en gardant à l'esprit qu'il faut se garder de croire qu'on puisse associer tous les ménages à toutes les actions entreprises au niveau communal.

III.5.3 Perception globale des services communaux

S'agissant du niveau de satisfaction des ménages par rapport aux services municipaux en général, l'étude montre que 48,4% de ceux-ci sont insatisfaits.

Tableau 24: Insatisfaction de certains ménages vis à vis de la Commune

Proportion (%) des ménages ayant déclaré qu'ils ne sont pas satisfaits des actions/services de la Commune, raisons d'insatisfaction, SCORECARD, Dibombari, 2017							
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfaction :					
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au personnel communal	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autres
%	48,4	33,1	52,6	12,8	72,2	10,5	9,8

Les raisons de cette déception sont variées. On a ainsi pu identifier :

- L'absence de visibilité de l'action communale (72,2%) par les populations bénéficiaires ;

- La non implication des populations dans la gestion communale (près de 53%), de leur point de vue ;
- La lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (33,1%).

Tableau 25 Attentes des ménages

Pourcentage des ménages ayant des attentes vis à vis de la Commune, SCORECARD, Dibombari, 2017					
	Pourcentage ayant comme attente :				
	Plus d'implication des populations dans la prise de décision	Plus de communication sur les actions de la Commune	Plus de transparence dans la gestion	Plus de proximité avec les administrés	Autres
Pourcentage	57,5	48,7	43,6	52,4	21,8

Les attentes des populations sont pour l'essentiel orientées vers :

- Plus d'implication des populations dans la prise de décision ;
- Plus de communication sur les actions entreprises par la Commune à l'gard des populations ;
- Plus de transparence dans la gestion ;
- Plus de proximité entre la commune et ses administrés.

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

La nécessité de jauger l'action publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions et qualités de vie des populations a été au centre de l'action du contrôle citoyen dans la commune de Dibombari. Ceci s'inscrit dans les missions voire les objectifs du PNDP III, qui au delà des actions de planification et de programmation dans les communes, a tenu à s'interroger sur la perception que les ménages en général et ceux de la commune de Dibombari en particulier ont sur le niveau et la qualité de satisfaction, non seulement des besoins essentiels de base (l'eau, la santé et l'éducation), mais aussi des services qu'offrent l'institution communale.

Le contrôle citoyen de l'action publique à travers le ScoreCard, vient non seulement relever les zones d'ombre de la mise en œuvre de l'action publique, mais aussi et surtout envisager avec plus d'optimisme, des lendemains meilleurs des secteurs tels : l'eau potable, la santé, l'éducation et l'offre de services publiques de la part de la commune.

Ainsi, Il ressort de cette enquête que dans la commune de Dibombari connaît des insuffisances non seulement dans les mécanismes de réponses à apporter aux besoins de ses populations mais aussi dans la qualité et le nombre des différentes réponses apportées. L'accès à l'eau, à l'éducation et à la santé dans cette commune reste problématique en terme de coût, de qualité et de disponibilité. Les services de l'institution communale sont peu adaptés à apporter des réponses satisfaisantes en temps, en nombre et en qualité.

Pour changer favorablement cette perception des ménages, la commune de Dibombari gagnerait donc à intégrer des recommandations formulées dans le rapport d'enquête à travers la mise en œuvre du plan d'action et l'opérationnalisation d'un dispositif de suivi-évaluation du programme de dissémination des résultats, sous l'impulsion des instances communales et avec le soutien de toutes les parties prenantes agissant à tous les niveaux que ce soit.

CHAPITRE IV :

Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune de DIBOMBARI

Tableau 26 : Synthèse des résultats

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local ⁸	Central
Eau potable	Eloignement des points d'eau potable	Construction de nouveaux points d'eau / réhabilitation des points d'eau non fonctionnels.	X	X
	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable			
	Coût élevé de l'eau	Amélioration du coût de l'eau	X	
	Faible entretien des ouvrages d'eau existants	Amélioration de la gestion des points d'eau	X	
	Mauvaise gestion des points d'eau existants		X	
Education	Coût élevé de la scolarité (notamment dans le secondaire),	Amélioration du coût de la scolarité pour l'enseignement primaire	X	
	Eloignement des établissements scolaire surtout de l'enseignement secondaire des ménages	Création et construction des établissements scolaires de proximité pour l'enseignement secondaire	X	X
Santé	Insuffisance des médicaments dans les formations sanitaires	Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments		X
	Mauvaise qualité des services offerts	Amélioration de la qualité de la prise en charge des patients	X	X
	Manquements liés au personnel	Affectation du personnel dans les formations sanitaires ciblées	X	
	Insuffisance des formations sanitaires	Création, construction et équipement de nouvelles formations sanitaires	X	X
	Plateaux-techniques faiblement fournis	Amélioration de la qualité et la quantité des équipements des plateaux-techniques	X	X
Service communal	Faible visibilité de l'action communale ;	Amélioration de la communication sur les actions de la commune	X	X
	Faible niveau d'implication des populations dans la gestion communale;	Amélioration du niveau d'implication des populations dans la prise des décisions liées à la gestion communale	X	
	Manquements liés au personnel communal.	Améliorer la gestion des ressources humaines de la commune	X	

⁸ Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Tableau 27 : Plan d'action

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Eau potable	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en eau potable dans la commune de Dibombari	Améliorer la qualité de l'eau et la pérennisation des ouvrages	Organisation de 03 ateliers de formation des ménages à la potabilisation de l'eau (1/an pendant 3 ans)	Le nombre d'ateliers tenus	0	03	Annuelle	-Rapport des ateliers -liste de présence	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
			Organisation de 03 ateliers de formation des comités de gestion de la Commune sur leur bonne organisation et fonctionnement ainsi que sur l'entretien des points d'eau (1/an pendant 3 ans)	Le nombre d'ateliers tenus	0	03	Annuelle	-Rapport des ateliers -liste de présence	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
			Identifier et élaborer un répertoire des partenaires susceptibles d'accompagner la commune à apporter des réponses aux besoins en eau potable des ménages	L'annuaire est élaboré et utilisé par la Commune	0	1	Annuelle	Existence d'un annuaire de partenaires du secteur de l'eau	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	100 000
		Accroître le nombre d'infrastructures en eau potable dans la commune de Dibombari	Réhabilitation de 10 points d'eau existant non fonctionnels	-Nombre de points d'eau non fonctionnels identifiés et réhabilités	0	10	Annuelle	-PV de réception des points d'eau réhabilités	Commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	30 000 000
			Extension sur 20 km du réseau de captage et de distribution d'eau existant	Nombre de ménages connectés	0	100	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	50 000 000
			Construction de 10 nouveaux forages à motricité humaine	Nombre de forages construits	0	10	Annuelle	PV de réception des ouvrages	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	85 000 000
Education	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages des services de l'éducation dans la Commune de Dibombari	Vulgariser les dispositions réglementaires en matière de coût des frais de scolarité	Sensibilisation/Information des ménages sur la gratuité des frais d'inscription dans les écoles primaires et du rôle de l'APEE (01 campagne à chaque rentrée scolaire pendant 03 ans)	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisées; -Nombre de ménages sensibilisés	0	3	Annuelle	-Fiches de présence -Rapport d'activités	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	3 000 000
		Renforcer les capacités managériales et	Organisation de 3 ateliers de formation annuelle des APEE sur leurs missions et sur la comptabilité	Nombre d'ateliers organisés	0	3	Annuelle	-Fiches de présence -Rapport d'activités	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		financières des APEE	simplifiée (1/an pendant 3ans)								
		Accroître la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements scolaires	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe ; dans 10 établissements scolaires (enseignement secondaire/éducation de base)	Nombre de salles de classe construites	0	20	Annuelle	-PV de réception des salles de classe	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	60 000 000
			Equiper en 2000 tables bancs et de 20 bacs à ordures dans les établissements secondaire et de l'éducation de base	Nombre de nouveaux tables bancs et bacs à ordures acquis	0	2020	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	30 000 000
		Améliorer la qualité de l'encadrement des élèves et des enseignants dans les établissements scolaires	Construction et équipement de 05 blocs de 02 logements d'astreinte pour le personnel enseignant	Nombre de logements d'astreinte construits	0	10	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	175 000 000
		Accroître le nombre et la qualité du personnel enseignant	Plaidoyer auprès des sectoriels pour l'affectation de 10 enseignants (02 au secondaire et 08 à l'éducation de base)	- Nombre de correspondance adressées aux sectoriels - Nombre d'enseignants affectés	0	25	Annuelle	Lettres d'affectations	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	PM
Santé	Améliorer l'offre en services de santé publique dans la commune de Dibombari	Accroître le nombre du personnel qualifié et améliorer leur condition de travail	Plaidoyer auprès du sectoriel de la santé pour l'affectation d'un personnel qualifié dans les formations sanitaires de Baré (08 IBE, 05 IDE et 15 AS)	Nombre de personnels affectés	0	28	Annuelle	Lettres d'affectations	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	PM
			Construction et équipement de 04 blocs de 02 logements d'astreinte pour le personnel soignant	Nombre de logements construits	0	8	Anuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	140 000 000
		Construire et équiper de nouvelles	Construction et équipement de 02 Centre Santé Intégré (CSI)	Nombre des CSI construits	0	2	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	75 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		infrastructures sanitaires	Equiperment en médicaments de 07 propharmacies/pharmacies dans des formations sanitaires	Nombre de propharmacie/pharmacies ayant bénéficié de dotation en médicaments	0	7	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	14 000 000
		Faciliter la diminution des coûts de soins de santé	-Affichage des coûts officiels des consultations et autres soins dans les formations sanitaires -Affichage des messages de lutte contre la corruption	Nombre d'affichage réalisée dans des formations sanitaires	0	30	Annuelle	Archives de la commune et des sectoriels	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2000 000
Services de la commune	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages	Améliorer la communication sur les actions de l'institution communale	Elaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune (chaque année)	Existence d'un plan de communication	0	1	Annuelle	Plan de communication Rapport d'activités	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	300 000
			Vulgarisation/diffusion (lors de 2 sessions) de la documentation rappelant le rôle du Conseiller Municipal (aspect rédevabilité à l'égard des populations)	Séance de distribution organisées	0	2	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
			Equiperment en 38 babillards (1 dans chaque village de la commune)	Nombre de babillards mis en place	0	38	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
			Dotation d'un numéro vert à la commune	-N° vert existant -Nombre de doléances résolues	0	100	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
			Elaboration et affichage des affiches détaillant les procédures et coûts des services de la commune	Nombre d'affiches collées	0	20	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
		Améliorer le niveau de participation des ménages aux actions de la commune	Organisation des campagnes de sensibilisation annuelles (1/an pendant 3 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Nombre de campagnes organisées	0	3	Annuelle	Fiches d'enregistrement	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	7 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
			Faire adopter une décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à diffuser les résultats des conseils	Existence d'une délibération	0	1	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	PM
			Elaboration et vulgarisation de l'annuaire des association/organisation/groupes formels et informel existant dans la commune dans le but de les associer aux activités communales	Annuaire créé et mis à la disposition des partenaires	0	1	Annuaire	Annuaire communal des organisations paysannes	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	100 000
			Implication des populations dans la mise en oeuvre des activités HIMO/projets d'infrastructures	Nombre de projets HIMO réalisés	0	5	Annuelle	Fiches de présence	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	10 000 000
		Améliorer la qualité des services du personnel communal	Organisation trimestriel des foras d'échange sur l'importance d'une bonne conduite du personnel communal (pendant 1 an)	-Nombre de foras tenus -nombre de personnels participants	0	4	Annuelle	Fiches de présence	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	400 000
			Organisation annuelle des cérémonies de remise de prix aux personnels exemplaires	Nombre de personnels primés	0	1	Annuelle	Archive de la commune	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	3 000 000
			Elaboration et vulgarisation d'un code d'éthique et de bonne gouvernance du personnel communal	Existence du code d'éthique et de bonne gouvernance	0	1	Annuelle	Archives de la commune	commune	Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000

Tableau 28: PROGRAMME DE DISSEMINATION ET DE PRESENTATION DU PLAN D’ACTION

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	RESPONSABLE	PARTENAIRES	DATE DEBUT	DATE FIN
<i>Réunion d’information préparatoire à l’atelier communal de restitution</i>	Rapport élaboré et disponible	OSC PAARDIC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	12/09/2018	21/09/2018
<i>Atelier communal de restitution</i>	Leçons apprises Changements attendus	OSC PAARDIC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	27/09/2019	27/09/2019
	Formalisation de l’engagement aux changements	OSC PAARDIC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
	Négociation de la prochaine évaluation	OSC PAARDIC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
<i>Diffusion des résultats</i>	Diffusion des résultats	OSC PAARDIC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	27/09/2019	27/09/2019

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête

Citizen Report Card

Evaluation des services publics dans la commune de XXXXXX

Section I. SIGNALÉTIQUE

A01	Région _____	_ _
A02	Département _____	_ _
A03	Arrondissement/Commune _____	_ _ _
A04	Numéro du Lot _____	_ _
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	_ _
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rurale	_
A07	Nom de la localité _____	
A08	Numéro de structure _____	_ _ _
A08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	_ _
A09	Nom du chef de ménage _____	
A10	Age du chef de ménage (en année révolue) _____	_ _
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	_
A12	Nom de l'enquêté _____	
A13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	_
A14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	_
A15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	_ _
A16	Téléphone de l'enquêté _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
A17	Date de début d'enquête _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
A18	Date de fin d'enquête _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
A19	Nom de l'enquêteur _____	
A20	Nom du superviseur communal _____	
A21	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'a 3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	_
A22	Appréciation de la qualité de l'enquête 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mau	_

CODES A11

- | | | |
|------------------------------------|--|--|
| 1 = Chef de Ménage | 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) |
| 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage | 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e) |
| | | 7 = Domestique |
| | | 8 = NSP |

Section II. EAU POTABLE

H01	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ? _____	1=où 2=non A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine	_ _ _ _
------------	---	---	------------------------

		E. Source/ rivière F. Adduction en eau potable	☐ ☐
H01a	Votre principale source d’approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 —————> H14		☐
H02	Quelle est votre principale source publique d’approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable		☐
H03	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent		☐
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H07	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H08		☐
H07a	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)		
H07b	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant		☐
H08	Cette eau est-elle disponible toute l’année ? 1=Oui 2=Non		☐
H09	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l’eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes		☐
H10	Ce point d’eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c’est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H11.		☐
H10a	Si votre point d’eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c’est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d’une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore		☐
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?	1=Oui 2=Non A=Maire (commune) B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d’eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H11	Avez-vous accès à ce point d’eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> H13		☐
H12	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d’approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		☐
H13	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		☐
H14	Avez-vous exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c’est-à-dire depuis? 1=Oui 2=Non Si non —————> H18		☐
H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?	1=oui 2=non A. Maire (commune) B. Etat C. Une élite D. Le comité de gestion du point d’eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC X. Autres partenaires : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H18		☐
H17	Si vous avez- eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ?		☐

	1=moins d'un mois 2=Entre un mois et trois mois	3=Plus de trois mois	
H18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → H20.		☐
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	1=où 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	1=où 2=non A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section III. SANTE		
S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé	☐
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	☐
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même. 4=Tradi-praticien Si S02=4, 5, 6 et 7 → S05	☐
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S17	☐
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3= Aide Soignant 8=Ne sait pas 2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	☐
La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,		
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	☐
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.	☐
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	☐
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S09=1 → S14	☐
S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non → S14	☐
S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel	☐

S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		
S15	Existe t-il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non —————> S17		
S16	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sait pas		
S17	La formation sanitaire la plus proche permet elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans le village ? 1=Oui 2=Non		
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 —————> S20		
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles) Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	
S20	Avez-vous des attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires B. Approvisionnement en médicament C. Affectation d'un personnel D. Formations sanitaires équipées X. Autres à préciser	

Section IV. EDUCATION

	Cycle d'enseignement —————>	Maternel	Primaire	Secondaire	Centre de formation professionnelle
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné				
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)				
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=NSP				
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=NSP				
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=NSP			1 ^{er} cycle 	2 ^{ème} cycle
E06	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un				

	atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas				
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	☐	☐	☐	☐
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	☐	☐	☐	☐
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	☐	☐		
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 4=Ne Sait Pas	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8=NSP	☐	☐	☐	☐
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen ou « Ne Sait Pas »)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐	☐	☐	☐
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non 8=NSP Si NON ou NSP → E16	☐	☐	☐	☐
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans laquelle les enfants du ménage sont scolarisés, sont endommagées qui s'occupe des réparations ? 1=Oui 2=Non A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

	Autre ?				
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → E22.	☐	☐	☐	☐
E18	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? 1=Oui 2=Non A. Eloignement des services d'éducation B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
E19	Avez-vous des attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles) Autre attente ? 1=Oui 2=Non A. Avoir une école plus proche B. Ajouter des salles de classe C. Ajouter des Equipements D. Ajouter les écoles E. Ajouter le personnel F. Distribuer les manuels scolaires G. Améliorer les résultats H. Diminuer les coûts X. Autres (à préciser) _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section V. SERVICE COMMUNAL

Services communaux ↓	C01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → service suivant	C02 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	C03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours Si C03=1 2, 3, 4 ou 5 → C04	C03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	C04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnalement 2=Long 3=Très long Si C04=1 → C06	C05 Si C04=2 ou 3, qu'est-ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser) _____	C06 Avez-vous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
	Etablissement d'actes de naissance	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Certification de copie de documents officiels	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Permis de bâtir	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Acte de décès	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Acte de mariage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Certificat de domicile	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Validation des plans de localisation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Informations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C07	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non						☐
C08	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non						☐
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non						☐
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
C11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
C12	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 → C15						☐
C14	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non implication des populations dans la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,.....) D. Non visibilité de l'action communale E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____					☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
C15	Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision B. Plus de communication sur les actions de la commune C. Plus de transparence dans la gestion D. Plus de proximité avec les administrés X. Autres (à préciser) : _____					☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Annexe 2: Liste des enquêteurs présélectionnés et sélectionnés

N°	LISTE DES FACILITATEURS ET DES FORMATEURS	LISTE DES CANDIDATS APPELES	LISTE DES CANDIDATS RETENUS	LISTE D'ATTENTE
01	MBEE NLEND Martin	EPEE TOCKO JEAN	EPEE TOCKO JEAN	MBWANGUE NDOUMBE
02	NGOUDAM NJOYA Aboubakar	ESSOUKAN TOCKO	ESSOUKAN TOCKO	MBONGO François
03	MBA JEAN ALEX	KANGUE NJANGA	KANGUE NJANGA	EKWE MAKAKA
04	TOUNA ONGUENE Philippe	JABEA Emmanuel	JABEA Emmanuel	
05		NDAME NDAME Pierre	NDAME NDAME Pierre	
06		EWANGUE MBONGO	EWANGUE MBONGO	
07		NGO YAMSI Elise	NGO YAMSI Elise	
08		SENGUE EKOUE	SENGUE EKOUE	
09		NJOYA Claude	NJOYA Claude	
10		JABEA Patrick	JABEA Patrick	
11		MBWANGUE NDOUMBE		
12		MBONGO François		
13		EKWE MAKAKA		